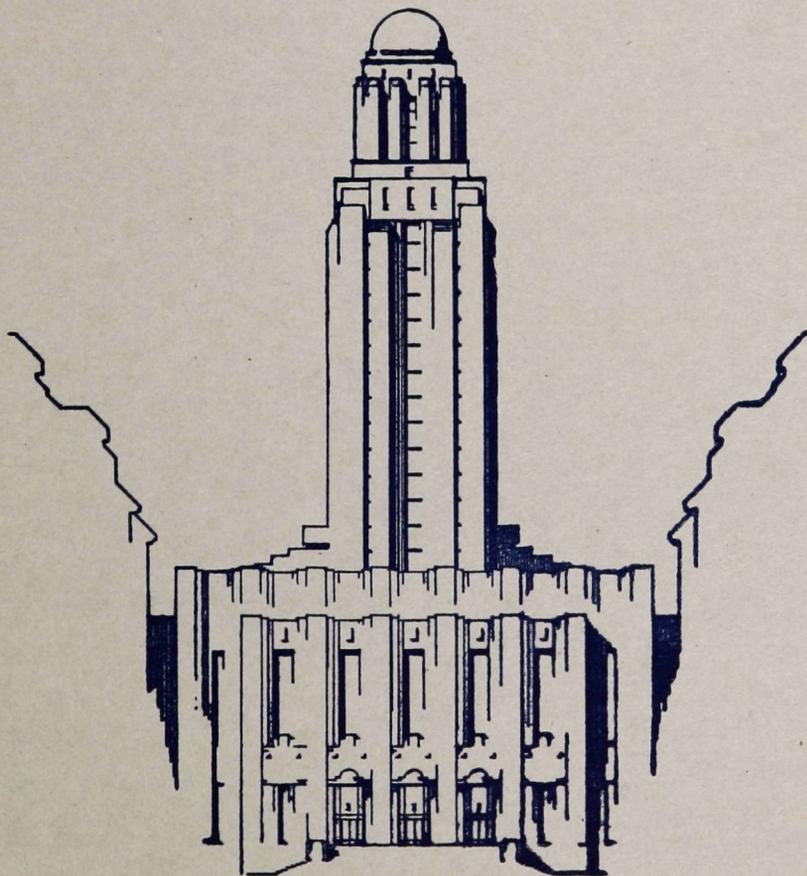


L'ACTION UNIVERSITAIRE



VOLUME X—No 10
LAPRAIRIE, P. Q.

JUIN 1944

Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal

Comité exécutif :

Dr Louis-Charles Simard, *président*.
M. Jules Labarre, 1er *vice-président*.
M. Gérard Parizeau, 2e *vice-président*.
Me Roger Brossard, *secrétaire*.
M. Henri Gaudefroy, *trésorier*.
M. René Guénette, *président du comité de publication*.

Comité du Fonds des anciens :

M. A.-S. McNichols, *président*; Mgr V.-Joseph Piette, Sénateur Elie Beaugard, Juge Séverin Létourneau, Docteurs Stéphen Langevin, Louis-Charles Simard, Ernest Charron, MM. J.-Edouard Labelle, Oswald Mayrand, Alphonse Raymond, Jules Labarre, *secrétaire*, Gérard Parizeau, *trésorier*.

Comité des Recherches :

Dr Louis-Charles Simard, *président*; Mgr Olivier Maurault, MM. Louis Bourgoïn, Jean Bruchési, Louis Casaubon, Gérard Parizeau, Dr Georges Préfontaine, MM. Paul Riou, Jacques Rousseau, Jules Labarre, *secrétaire*.

Comité de publication :

M. René Guénette, *président*; MM. Paul Barry, Roger Beaulieu, Alain de Bray, Rex Desmarchais, Raymond DesRosiers, Roger Duhamel, Jean-Pierre Houle, Alfred Labelle, Léon Lortie, Jean Nolin et Fernand Seguin.

Comité des Fêtes :

Dr Jean Saucier, Me Fernand Chaussé, MM. Jean Bégin, Jean Vallerand, Pierre-Edouard Duranceau, Gérard Parizeau, Jules Derome, Armand Dupuis.

Comité de l'Aide à la Bibliothèque :

M. Léon Lortie, Mgr Olivier Maurault, M. Victor Morin, Drs Philippe Panneton, Georges Préfontaine, MM. Jacques Rousseau, Benoît Brouillette, J.-M. Nadeau, Dr E.-P. Chagnon.

Comité de recrutement :

Me André Montpetit, Dr Alphonse Plessis-Bélaïr, MM. Rodolphe Dagenais, Jean Nolin, Henri Gaudefroy.

Comité sportif :

MM. Gérard Parizeau, Henri Gaudefroy, Roland Bureau, Gustave Prévost, Lucien Piché, Pierre-Edouard Duranceau, Fernand Delhaes, Philippe Ewart.

Conseil général :

Les membres du comité exécutif et les délégués suivants :

Agronomie : MM. Fernand Corminboeuf et Henri-C. Bois.

Chirurgie dentaire : Dr Conrad Archambault et Dr A. Plessis-Bélaïr.

Droit : Me Marcel Faribault et Me André Montpetit.

H. E. C. : MM. Jean Nolin et Roland Philie.

Lettres : MM. Jean-Marie Gauvreau et Jean Vallerand.

Médecine : Dr Donatien Marion et Dr Oscar Mercier.

Médecine vétérinaire : Dr H. Paul Marois et Dr Paul Villeneuve.

Optométrie : MM. Armand Messier et Léopold Gervais.

Pharmacie : MM. Rodolphe Dagenais et Léopold Bergeron.

Philosophie : MM. Jean Bégin et Damien Jasmin.

Polytechnique : MM. Paul LeBel et Léon Duchastel.

Sciences : MM. Jules Brunel et Gustave Prévost.

Sciences sociales : M. Jean Cornez et Mlle Rolande Provencher.

Théologie : M. Gérard Chaput, p. s. s., et M. l'abbé Maurice Gagnon.

Le président de l'Association générale des étudiants.

Secrétaire-adjoint : M. Lucien Piché.

Trésorier honoraire : L'honorable Henri Groulx.

Vérificateur honoraire : M. Jean Valiquette (H. E. C..)

L'Action Universitaire est l'organe de l'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal

Les articles publiés dans L'Action Universitaire n'engagent que la responsabilité de leurs signataires.

Rédacteur en chef: RAYMOND TANGHE

Rédaction et administration :
Service de la publicité :
Raymond DesRosiers } 2900, Boulevard du Mont-Royal. Tél. AT. 9451 et AT. 9089.

Abonnement : Au Canada, \$2.00; à l'étranger, \$2.50. L'Action Universitaire paraît chaque mois, sauf juillet et août.

Impression et expédition "Imprimerie du Sacré-Cœur", Laprairie, P. Q.

Le Pneu
GENERAL



-mère loin aux
bons amis

Ludger Gravel & Fils
Ltée

3447 Ave. du Parc — Harbour 5211*

FAITES AFFAIRES
AVEC UNE MAISON
CANADIENNE-FRANÇAISE

W. A. GERVAIS
BIJOUTIER

Nous avons toujours
un choix complet de
Diamants, Montres,
Horloges,

1305, MONT-ROYAL EST, MONTRÉAL
Près de Chambord

Tél. : AMherst 2403

GATEAUX
CINDERELLA
CORNETS
MAGIC

Favoris depuis quarante ans

O. GAUTHIER Limitée

MONTREAL



J. RENÉ OUIMET **LIMITÉE**
LIMITED

DISTRIBUTEURS EN GROS: FROMAGE, MAYONNAISE, VIANDES EN CONSERVES — WHOLESALE DISTRIBUTORS: CHEESE, MAYONNAISE, CANNED MEATS

QUÉBEC
Tél. 5854

TRIS-RIVIÈRES
Tél. 4277W

BUREAU-CHEF — HEAD OFFICE
4837, BOYER — MONTRÉAL
Falkirk 3021

CRescent 3157

McDONALD SHOE CO. LTD.

Rod. Corbeil, président

Fabricants de chaussures

5680, rue St-Dominique
Montréal

Derniers devoirs...

—Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

GEO. VANDELAC

Fondé en 1890 Limitée

G. VANDELAC, Jr. — Alex. Gour

120 est, rue Rachel, Montréal — Belair 1717

LISEZ



REVUE ILLUSTRÉE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
Paraît le 15 de chaque mois.



MARINADES
CONFITURES
CONSERVES
MAYONNAISE

JJoubert & Fils

ST-VINCENT-DE-PAUL, P. Q.

J. J. Joubert

Jean Joubert

Maurice Joubert

265, rue Ste-Catherine est
Tél.: LA. 6703 — Montréal

Tait-Favreau, Ltée

LORENZO FAVREAU, o.o.d.

Président-Propriétaire

Examen de la vue
Verres Correcteurs

et assistants
Optométristes - Opticiens
Bacheliers en Optométrie

6890, rue St-Hubert
Tél. CA. 9344
MONTREAL

Pour vos IMPRESSIONS, consultez

THÉRIEN FRÈRES

LIMITÉE

IMPRIMEURS - LITHOGRAPHEURS - GRAVEURS
PHOTOLITHO

494 OUEST, RUE LAGAUCHETIÈRE - MONTRÉAL
HARBOUR * 5288

GASTON RIVET

ASSURANCES GÉNÉRALES

LES MEILLEURS CONTRATS
AUX MEILLEURS PRIX

Spécialité: Assurance contre les risques professionnels pour médecins, pharmaciens et dentistes. — Accident et maladie, feu, vol, automobile

266 Ouest, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
MARquette 2587

**BERNARD BERNARD
DENIS TREMBLAY**
(CORPORATION GENERALE
de RECOUVREMENT et de CREDIT)

Licenciés en vertu de la Loi
des Agents de Recouvrement

Recouvrements et Achats de
Comptes - Garantie de \$5,000

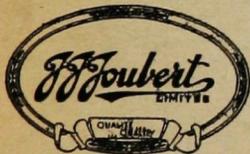
10 ouest, RUE SAINT-JACQUES — Plateau 3011

C'est automatique

Voici un moyen facile et efficace pour économiser. Demandez à votre succursale de la Banque Royale du Canada d'acheter pour vous des certificats d'épargne de guerre chaque mois, automatiquement. La banque déduit le prix d'achat de votre compte et voit à ce que les certificats vous soient livrés régulièrement chaque mois. Utilisez ce service vraiment commode.

La Banque Royale du Canada

Siège social — Montréal



Tout laine ou falsifiée, une étoffe est une étoffe... Pourtant si l'on compare, l'authentique est moins chère. Ainsi du LAIT... A prix égal, la qualité JOUBERT l'emporte haut la main.

C'EST LE TEMPS DE LIRE

LE DEVOIR

DE LE FAIRE LIRE...

Le "Devoir" fournit les indications les plus précises, les plus abondantes possible sur les événements contemporains. Il donne son avis avec toute franchise.

Lisez le "Devoir" et faites-le lire. — 3 sous le no.

Par la poste, en dehors de Montréal et de sa banlieue, \$ 6.00 par année. Aux Etats-Unis \$ 8.00; dans les autres pays, \$ 10.00.

Adressez toute la correspondance au "Devoir", Service du tirage, 430, rue Notre-Dame (est), à Montréal, Canada.

J. - O. GIROUX

Optométriste-Opticien diplômé
Membre de l'A.E.P.O. de Paris

Assisté de
MM. A. Philie, J.-A. Allaire, G. Laurier, O.O.D.
Lunetterie et verres ophtalmiques

Bureaux chez

Dupuis Frères
LIMITÉE

Hommages du

Collège
des Chirurgiens-Dentistes

de la
Province de Québec



Tél. : CRescent 4768

Soir : { DO. 7919
CR. 3646

LA PLOMBERIE NATIONALE Enrg.

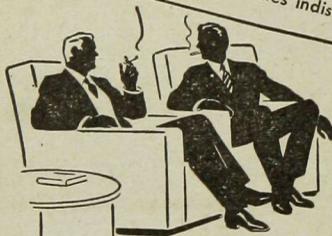
REPARATIONS ET AMELIORATIONS

Service rapide — Jour et nuit.

ADELARD HUDON & FILS, prop.

119 OUEST, RUE ST-VIAEUR


 Vous ne pouvez jamais dire qui est
 aux écoutes. Les brides d'informations
 que vous transmettez pourraient bien
 s'adapter, comme les pièces d'un
 casse-tête chinois, à l'image que les
 espions ennemis sont à former. Ne vous
 faites pas l'écho des indiscrets.



"Je considère comme un crime la façon dont certaines personnes transmettent
 des informations de guerre. Mon partenaire m'a même rapporté que..."

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"



PLUS DELICIEUX QUE JAMAIS

LE NECTAR
Mousseux
 CHRISTIN

SOMMAIRE

Fin d'année	Raymond Tanghe	5
John Dalton	Léon Lortie	7
Eclaircissements sur le corporatisme	Clément Baribeau, ptre	13
Autres éclaircissements		17
Charles Péguy	Rex Desmarchais	21
Quelques conférenciers français	Jean Houpert	26
Le mois international	Yves Mazaugues	29
En marge de	Guy Sauvage	31
Le Cercle universitaire	Oscar Mercier	34
A propos de quelques livres		37
Echos et nouvelles		42
Nécrologie		44
Les diplômés écrivent		46

Fin d'année



L'année universitaire s'est terminée de glorieuse façon. Les cérémonies qui marquent cette période se sont déroulées dans un décor qui leur convient, et avec la dignité qui leur confère le plus d'éclat.

Malgré certaines analogies, la collation des titres universitaires ne doit pas être assimilée à une distribution de prix. Elle représente un départ pour beaucoup d'étudiants qui viennent de terminer leur stage; ils franchissent le Rubicon et entrent dans la carrière de leur choix. Mais il en est d'autres qui sont venus à l'Université simplement pour puiser à une grande source de savoir; pour eux, le diplôme, sans procurer d'avantages matériels immédiats, consacre une suite d'efforts d'autant plus louables qu'ils sont désintéressés. Il n'est plus dans les mœurs du siècle que l'Université se confine à la diffusion de la culture pour la culture; il lui faut, à l'instar des autres institutions, consacrer par ses diplômes le droit d'exercer certaines professions, mais dans une maison de tradition française et latine, ce rôle utilitaire doit demeurer à son juste plan, le second.

L'Université a aussi le privilège de conférer des honneurs, comme un souverain, un chef d'état. Elle accorde son plus haut titre, le doctorat, à des personnages qu'elle distingue pour leur savoir ou leur action publique. Cette année elle a nommé docteurs deux praticiens de chirurgie dentaire qui se sont beaucoup dévoués à l'enseignement de leur art : les docteurs Joseph Nolin et Eudore Dubeau; un avocat qui s'est activement occupé de l'organisation du C. E. O. C., le Lt-Colonel Paul Ranger; un musicien, exécutant et chef d'orchestre de grande renommée qui fait connaître à l'étranger les aptitudes musicales des Canadiens français, M. Rosario Bourdon. Mgr Maurault a exprimé dans de brèves allocutions les mérites de chacun des récipiendaires.

L'Université a reçu la Société royale du Canada, dont notre recteur était président général, ce qui lui a fourni l'occasion de faire visiter le vaste immeuble de la montagne aux membres assemblés en congrès annuel. Dans ses sections scientifiques, la Société est un creuset où peuvent se fondre les valeurs canadiennes sans distinction d'origines ethniques. Pour les disciplines où la langue a un rôle important, comme les lettres, la philosophie, l'histoire, il existe une section française dont le président était notre camarade Jean Bruchési.

On aurait tort de considérer la Société royale uniquement comme une institution honorifique. Ceux qu'elle appelle dans son sein contractent l'obligation de diffuser leur science, d'employer leur talent à créer des œuvres dont bénéficiera la nation entière. Ce n'est pas un fauteuil de repos que la Société tend à ses élus, mais un siège de travail. Plusieurs de ses membres sont toujours sur la brèche, leur nom figure à tous les agendas de congrès, ils produisent, ils publient, ils ont compris leur rôle. Quatre nouveaux membres viennent d'entrer dans la Société. L'un d'eux est des nôtres; travailleur infatigable, sociologue et économiste averti qui a su, avec un égal bonheur, exposer la théorie comme professeur et s'attacher à résoudre des problèmes pratiques, Esdras Minville est une recrue de choix pour la Société royale.

Servir la nation par son talent, son esprit, cela vaut un autre service qui exige plutôt la force physique. Ce devrait être l'idéal de tous les universitaires. Pour assurer une plus grande liaison, un contact plus étroit avec le peuple qu'elle a mission de diriger et de former, l'Université a ouvert toutes grandes ses portes au public dans les deux journées du 27 et du 28 mai. Un nombre imposant de visiteurs a défilé dans nos salles d'études, dans nos amphithéâtres, dans les laboratoires et la bibliothèque. Que la curiosité ait une large part dans ce mouvement de la population, c'est possible, mais il y a plus; il y a une réponse, un écho d'autant plus précieux qu'il met fin à la période pénible où l'Université était méconnue, où l'opinion était courante que son rôle ne dépassait pas les frontières de la formation professionnelle.

Il faut maintenir ce mouvement de sympathie : la tour qui domine le Mont-Royal doit être un phare et non une tour d'ivoire, avons-nous déjà dit. Ce phare doit projeter une lumière bienfaisante et utile; il faut multiplier les contacts avec le peuple de qui nous dépendons et pour qui nous existons. Les moyens ne manquent pas surtout avec les inventions modernes de diffusion de la pensée.

RAYMOND TANGHE

Pour prendre date

L'Action universitaire consacrera son numéro spécial d'octobre au sujet : *L'Université et le monde de demain*. Nous cherchons à témoigner que les élites comprennent leur rôle dans la reconstruction sociale. Pour cela nous avons fait appel à des collaborateurs choisis parmi les principales facultés ou écoles; nous leur avons demandé de nous indiquer comment les matières de leur enseignement ou de leur profession se ramifient au sein des masses et partant, l'influence profonde qu'elles exercent sur l'avenir.

Ce numéro spécial sera un témoignage de plus que l'Université fait corps avec la nation : c'est une branche de l'arbre qui vit de la même sève que toutes les autres branches.

JOHN DALTON

(1766-1844)

par Léon LORTIE

L'infirmité dont souffrait Dalton a probablement plus contribué que ses théories scientifiques à faire connaître son nom dans le grand public. Si tous les étudiants se rappellent plus ou moins bien l'hypothèse atomique, la loi des proportions multiples et celle des pressions partielles, personne n'ignore que le daltonisme est ce défaut de l'œil qui empêche de percevoir ou de différencier certaines couleurs, d'habitude le rouge et le vert. L'examen rigoureux de la vue qu'on fait subir aux apprentis aviateurs et même à toutes les recrues attire plus que jamais l'attention de tout le monde sur ce phénomène.

On croit généralement que Dalton fut le premier à décrire cette anomalie de la vision. A vrai dire, le défaut existait bien avant que le savant anglais ne s'en fût aperçu puisqu'il est congénital et héréditaire. La fréquence en est remarquable puisqu'il atteint plus de cinq personnes sur cent, les hommes y étant plus sujets que les femmes. Toujours est-il que le daltonisme échappa à l'attention de la science jusque vers la fin du XVIIIe siècle. Mais, alors, ce fut comme une brusque éclosion : Huddart en 1777 présente le cas d'un cordonnier incapable de discerner les couleurs; deux ans plus tard, J. Scott rapporte son propre cas. Il ne semble pas que ces observations aient fait grand bruit. Il fallut qu'un savant, fidèle disciple de Newton et botaniste amateur, fût lui-même atteint de ce trouble de la vision, pour qu'on s'intéressât vraiment à cette question. C'est en 1794 que Dalton fit part de ses observations sur les couleurs aux membres de la Manchester Literary and Philosophical Society. Voici

en quels termes il raconte ses premières impressions.

"Dans le courant de l'année 1790, je m'occupais de botanique, et cette étude dirigea particulièrement mon esprit vers les couleurs. Si une couleur était *blanche*, *jaune* ou *verte*, je l'appelais sans hésiter par son propre nom, tandis que je ne faisais presque pas de différence entre le *bleu pourpre*, le *violet* et le *cramoisi*. Cependant la particularité de ma vision ne me fut bien connue que dans l'automne de 1792. Un jour, j'examinai une fleur de *geranium zonale* à la lumière d'une bougie. Cette fleur qui, au jour, me paraissait *bleue* et qui, en réalité, est violette, me parut d'une couleur *rouge*, tout à fait opposée au *bleu*. Ce changement n'était point apparent pour les autres personnes.

"Cette observation m'ayant appris que ma vue était, pour les couleurs, différente de celle des autres, j'examinai le spectre solaire et me convainquis bientôt qu'au lieu de sept couleurs du spectre je n'en voyais que trois : le *jaune*, le *bleu* et le *pourpre*. Mon *jaune* contient le *rouge*, l'*orange*, le *jaune* et le *vert* de tout le monde. Mon *bleu* se confond tellement avec le *pourpre* que je ne reconnais là presque qu'une seule et même couleur. La partie du spectre qu'on appelle *rouge* me semble à peine quelque chose de plus qu'une ombre ou qu'une absence de lumière. Le *jaune*, l'*orange* et le *vert* sont pour moi la même couleur à différents degrés d'intensité. Le point du spectre où le *vert* touche au *bleu* m'offre un contraste extrêmement frappant et une différence des plus tranchées. Au jour, le *cramoisi* ressemble au *bleu* auquel

on aurait mêlé un peu de brun foncé. Une tache d'encre ordinaire sur du papier blanc est pour moi de la même couleur que la figure d'une personne florissante de santé. Le *sang* ressemble au *vert* foncé des bouteilles. A la lumière d'une bougie, le *rouge* et l'*écarlate* deviennent plus brillants et plus vifs. Le *vert*, au jour, me semble peu différent du *rouge*. L'*orange* et le *vert* clair se ressemblent aussi beaucoup. Le *vert* le plus agréable pour moi est le *vert* très saturé, et je le distingue d'autant mieux qu'il tire davantage sur le jaune. Quant au *jaune* et à l'*orange*, ma vision est absolument la même que celle de tout le monde."¹

Les biographes de Dalton rapportent aussi qu'il aurait eu dans son enfance l'occasion de se rendre compte de son infirmité. Ses camarades s'extasiaient un jour devant les beaux uniformes rouges d'un régiment qui défilait. Dalton leur demanda la raison de cet émerveillement, lui pour qui la couleur des brillants uniformes ne se distinguait pas de celle de l'herbe.

On aura remarqué dans ce passage du mémoire de Dalton que, pour un homme incapable de distinguer les couleurs, l'auteur fait étalage d'une érudition qui ne réussit pas à nous donner le change. Le pauvre homme parle d'une chose qu'il ne connaît pas et cite par cuï-dire des noms qui sont pour lui vides de sens. Dalton n'était guère connu lorsqu'il présenta sa découverte et son mémoire aurait peut-être subi le sort de ceux de ses devanciers si la renommée qu'il acquit plus tard, grâce à son hypothèse atomique, ne l'avait fait passer pour le premier découvreur de ce que l'on appelle parfois la cécité des couleurs.

La vie de Dalton est simple, mais l'histoire de ses découvertes est singulièrement compliquée. John Dalton naquit le 6 septembre 1766 à Eaglesfield, dans le comté anglais de Cumberland. C'était le deuxième fils d'un pauvre tisserand qui lui fit fréquenter l'école de son village. Il était intelligent et dut être très précoce puisqu'à l'âge de douze ans il s'improvisa instituteur. Le fait n'a rien de surprenant pour l'époque, mais il indique

néanmoins, surtout chez un jeune paysan, un grand amour de l'étude et un esprit sérieux et réfléchi. A quinze ans, Dalton devient l'assistant de son cousin, G. Bowley, qui dirigeait une école à Kendal, village voisin de sa paroisse natale.

Le jeune instituteur était de nature fruste et manquait de manières. Aussi n'eut-il pas beaucoup de succès auprès des élèves, ce qui ne l'empêcha pas d'enseigner toute sa vie. De haute taille et solidement charpenté, il conserva toujours l'allure d'un paysan. Il ne se vêtit jamais que selon la plus pure tradition Quaker : redingote brune, culotte courte, bas gris et souliers à boucles. Il parlait d'une voix scurde, avec un accent rude, et ne manquait jamais de dire toute sa pensée. Sous ces dehors peu engageants se cachait un génie compliqué d'autodidacte, mal servi par une grande maladresse expérimentale. Il ne se maria jamais, prétendant qu'il n'en avait pas eu le temps. Ses amis étaient peu nombreux mais il s'accrochait à ceux qui lui montraient de l'affection. La femme du Révérend Johns lui ayant demandé un jour s'il viendrait jamais les voir, il répondit qu'il irait si on voulait bien lui accorder l'hospitalité. On la lui donna et il demeura avec les Johns durant vingt-six ans.

Pendant qu'il était à Kendal, Dalton vécut avec son frère aîné Jonathan, instituteur comme lui, et une sœur qui s'occupait du ménage. Après la mort du cousin Bowley, les deux jeunes gens dirigèrent l'établissement qui ne leur rapporta guère. C'est pendant son séjour à Kendal que Dalton se lia d'amitié avec un naturaliste aveugle, John Gough, de quelques années plus âgé que lui. En plus d'être un bon linguiste, Gough s'intéressait passionnément à la botanique et à la météorologie et c'est sur ses instances que son jeune ami commença, en 1787, à faire chaque jour des observations météorologiques, ce qu'il continua jusqu'à sa mort. En même temps qu'il enseignait, herborisait et notait le cours des vents et les variations barométriques, Dalton trouvait le temps d'étudier les mathématiques, cultivant surtout les œuvres de Newton dont il fut toujours un grand admirateur. Il ne dut pas multiplier ses au-

(1) Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales, 1ère Série, T. 25, p. 371. Paris 1880.

teurs et il put dire, vers la fin de ses jours, qu'il porterait facilement sur son dos les livres qu'il avait lus au cours de son existence.

En cinq années, Dalton avait rassemblé suffisamment d'observations météorologiques pour publier son premier ouvrage : *Meteorological Observations and Essays*, qui parut en 1793. Ce livre seul aurait suffi à le faire passer à la postérité comme un observateur patient, méticuleux et sagace. Dans la première partie, les observations, il compare ses propres données à celles que faisait à Keswick son ami et collègue Crosthwaite, ainsi qu'aux éphémérides que publiait à Londres la Royal Society. Les Essais forment une deuxième partie au cours de laquelle l'auteur cherche, entre autres choses, la cause des variations de la pression atmosphérique, la relation entre la hauteur barométrique et la fréquence des pluies et, enfin, la nature des aurores boréales.

Il établit que, selon lui, les variations de la pression atmosphérique ne sont pas dues aux vents qui s'affrontent mais aux variations de la densité de l'air selon sa température et sa teneur en vapeur d'eau. Ses observations sur les aurores boréales sont extrêmement intéressantes. Il note d'abord leur effet sur l'aiguille aimantée et constate que les rayons sont également répartis de part et d'autre du méridien magnétique. Ces rayons, qui sont de nature électrique, ne sont pas attirés vers la terre par la force de la pesanteur mais par le magnétisme terrestre. Beaucoup de ces conclusions, auxquelles Dalton est arrivé de lui-même, se trouvaient déjà dans les œuvres de Halley, publiées depuis près d'un siècle, mais l'homme qui lisait peu ne l'apprit qu'au moment de publier et il n'hésita pas à mentionner les résultats de son prédécesseur. Mais là où Dalton fait œuvre véritablement originale c'est lorsqu'il essaye de déterminer la hauteur des aurores boréales. En observant, lui à Kendal et Crosthwaite à Keswick, et par un procédé de triangulation, il leur assigne une altitude de 150 milles, ce qui est une excellente approximation.

La publication de cet ouvrage et la recommandation de Gough facilitèrent sa nomination au poste de professeur de mathématiques et de philosophie naturelle

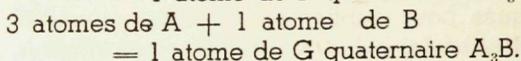
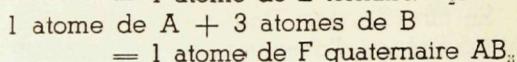
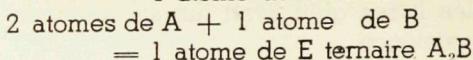
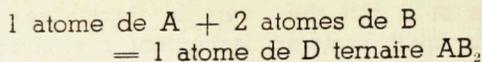
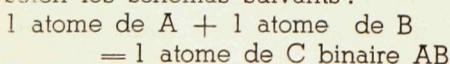
(physique) au New College de Manchester, en 1793. Dalton s'attachait tellement à sa nouvelle ville qu'il ne voulut pas suivre le collège qui, six ans plus tard, alla s'établir à York. Il préféra devenir simple professeur privé, courant le cachet, et, pour augmenter sa maigre pitance, faire des analyses qui défrayaient à peine ses dépenses. À plusieurs reprises on voulut l'arracher à sa misère : en 1813, un citoyen de Derby, Mr Schutt lui offrit un laboratoire, une maison et une pension de 400 livres. Dalton préféra vivre chez les Johns, à Manchester et jouer aux boules tous les jeudis, à l'enseignement du Dog and Partridge. Économe et méticuleux, il inscrivait dans un carnet les quelques pences que lui coûtait cet innocent divertissement. Plus tard, en 1833, le gouvernement anglais, après bien des démarches qui faillirent rester vaines, lui accorda une pension de 150 livres, portée à 300 en 1836, afin de soustraire le vieillard à l'obligation d'enseigner pour vivre. Cela ne l'empêcha pas de recevoir toujours des enfants à qui il inculquait les rudiments des mathématiques.

Rien n'est plus difficile que d'exposer comment Dalton conçut l'hypothèse atomique. On sait que l'idée lui en vint à propos de ses travaux de météorologie et qu'il s'appuya d'abord sur les idées de Newton. Cela est sûr parce que ça se trouve expressément dans ses écrits. Mais si Newton supposait que les fluides élastiques sont formés de particules indivisibles, indestructibles et très petites, Dalton suppose avec raison que la conception newtonienne ne peut s'appliquer à un mélange de gaz tel que l'air. Les atomes de chaque gaz doivent être semblables entre eux mais différents de ceux des autres gaz et, par conséquent, chaque espèce d'atomes doit avoir un poids et des dimensions qui lui sont propres. C'est là en somme l'idée de Dalton, mais la lecture du passage où il étale les raisonnements qui le conduisent à cette conclusion est une véritable torture pour l'esprit. Au contraire de Lavoisier qui est un génie presque transparent, Dalton procède par des voies tortueuses et on se demande comment il a pu arriver à ses fins en se servant d'une logique aussi boiteuse.

Là où Dalton se révèle véritablement

génial, c'est dans la concrétisation de son hypothèse et dans les règles qu'il suppose pour expliquer les combinaisons chimiques. Il y a deux parties dans son hypothèse atomique. L'une est qualitative et ne s'occupe que de l'identité des atomes. C'est déjà une grande amélioration sur les conceptions antiques et même sur celles de Newton pour qui les atomes sont, en général, les particules ultimes de la matière. Pour Dalton, chaque substance a ses atomes propres. Il peut expliquer ainsi la diffusion des gaz les uns dans les autres et la loi des pressions partielles qu'il a lui-même énoncée en se fondant sur la solubilité des mélanges de gaz dans l'eau. C'est la seule origine expérimentale de son hypothèse. Dalton a longtemps pensé au problème que posent la diffusion et la solution des gaz. L'air atmosphérique lui a posé ce problème d'une façon particulièrement pressante et c'est alors que se propose à son esprit une représentation concrète des atomes. Brusquement, le jour même de son anniversaire, le 6 septembre 1803, il dessine dans son cahier de notes une série de cercles qui représentent les atomes auxquels il ne cesse de penser. L'atome d'oxygène est un cercle tout simplement; celui d'hydrogène est un cercle avec un point au centre, celui d'azote a une barre verticale tandis que, naturellement, l'atome de carbone est un disque tout noir. Les autres atomes sont à l'avenant.

Dalton se révèle ici un disciple direct de Newton qui a orienté jusqu'à Clerk-Maxwell, toute la physique anglaise dans la voie des modèles mécaniques pour la représentation des forces et des phénomènes physiques. De plus Dalton était joueur de boules et les cercles de ses atomes ne sont à la vérité que la représentation plane des boules que sont les particules ultimes de la matière. Comme il entreprend de jouer avec ses atomes il s'agit pour lui, comme au jeu de boules, de codifier les règles du jeu. De nouveau, Dalton se montre à la hauteur de la situation. En vrai scientifique, il va à l'essentiel et suppose les choses les plus simples : les combinaisons se font entre atomes et elles ne peuvent s'effectuer que selon les schémas suivants :



S'il n'y a qu'une combinaison, on doit la considérer, à moins de fortes preuves du contraire, comme du type AB.

L'esprit de système n'est pas absent de cette schématisation et le logicien frémit à la pensée qu'un atome, indivisible par définition, peut être binaire. Mais Dalton n'est pas embarrassé par le sens des mots, ainsi qu'on l'a vu quand il parle des couleurs.

Une hypothèse ne vaut que si elle interprète correctement les faits connus et si elle prévoit d'autres faits contrôlables par l'expérience. C'est ici que l'hypothèse de Dalton devient quantitative. La masse d'un atome binaire est la somme des poids des atomes qui le constituent et si on connaît l'un d'entre eux, la masse de l'autre est naturellement connue. Il suffit, puisqu'on ne peut mesurer la masse absolue d'un atome en particulier, de fixer arbitrairement la masse de l'un d'entre eux comme unité. Ici encore, le choix de Dalton est heureux : il assigne à l'hydrogène, le plus léger de tous les corps, la masse unitaire.

Si l'eau est formée, selon le concept de Dalton, d'un atome d'hydrogène et d'un atome d'oxygène, on n'a qu'à déterminer la masse d'oxygène qui se combine à une once d'hydrogène. Il y aura en effet autant d'atomes d'oxygène que d'atomes d'hydrogène dans une quantité quelconque d'eau et, quel que soit le nombre de ces atomes, on pourra au moins savoir que chaque atome d'oxygène, est tant de fois plus lourd que l'atome d'hydrogène auquel il se combine.

Remarquons ici que tout cela n'est encore qu'une pure conception de l'esprit de Dalton. Aucune expérience personnelle ne lui permet de soutenir ce qu'il avance. Seules des analyses peu précises de ses devanciers ou de ses contemporains le guident dans l'attribution des masses atomiques. Le tableau suivant, qui contient les données de Dal-

ton et les valeurs actuelles permettra de juger du degré de précision de ces analyses.

	valeur de Dalton	valeur actuelle arrondie
Hydrogène	1.	1.
Azote	4.2	14.
Oxygène	5.2	16.
Carbone	4.3	12.
Phosphore	7.2	31.
Soufre	14.4	32.

Il y a deux raisons pour ces divergences. La première est l'imprécision des analyses auxquelles Dalton est obligé de se fier. La seconde résulte des règles mêmes que Dalton s'est imposées. Il ne savait pas que l'eau et l'ammoniac ont respectivement comme formules H_2O , et NH_3 et que, par conséquent, les poids de l'oxygène et de l'azote devaient être multipliés l'un par deux et l'autre par trois.

Toute hypothèse doit être contrôlée par l'expérience et susciter des expériences nouvelles. Dalton voulut ensuite soumettre son hypothèse au contrôle expérimental et il se mit en frais d'étudier les oxydes de l'azote. Encore ici on se perd à suivre les expériences et les raisonnements qu'elles suscitent. La nomenclature est fautive et presque toujours ambiguë, Dalton fait des erreurs expérimentales formidables, allant souvent jusqu'à vingt pour cent. Qu'importe, les résultats finissent par s'imposer et notre théoricien arrive à démontrer que les oxydes de l'azote qu'il connaissait avaient respectivement comme formules : N_2O , NO , N_2O_3 , NO_2 et NO_3 , ce qui l'amène à formuler sa loi des proportions multiples qui est une confirmation de l'hypothèse atomique. Il s'essaye ensuite à l'analyse des carbures d'hydrogène et établit, toujours dans l'erreur, la formule du gaz des marais (méthane) et du gaz oléfiant (éthylène).

Dalton présenta d'abord par fragments sa théorie devant les membres de la Manchester Society à partir de 1803 et à la Royal Institution de Londres la même année. Il en confia les éléments essentiels à Thomas Thomson qui les intégra dans la troisième édition de son célèbre *System of Chemistry*, paru en 1807. Dalton lui-même fit paraître en 1808 son "*New System of Chemical Philosophy*" où ses

conceptions atteignent enfin directement le public.

L'hypothèse fut diversement appréciée. Davy n'y voyait pas grand'chose de bon. Wollaston confirma par l'expérience la loi des proportions multiples. Berzelius écrit que cette loi est un mystère sans le secours de l'hypothèse atomique. D'autre part, Bryant Higgins prétend qu'il a lui-même énoncé la même hypothèse dès 1789 et s'en prend, sinon à Dalton, du moins à Thomson qui ne veut pas reconnaître la priorité de sa découverte. Il est vrai que Higgins a lui aussi parlé de particules ultimes et cherché à représenter les combinaisons chimiques par des sigles où il cherchait à faire voir, sinon les poids atomiques, du moins les "affinités" des atomes. Cette théorie était extrêmement compliquée et elle n'aurait sans doute jamais connu l'approbation des savants et encore moins du public. Il s'attaquait à un problème qui, dans le temps et pour bien des années encore, était insoluble. Débarrassée de ses preuves, la théorie de Dalton est simple et élégante. Celle de Higgins ne l'était pas.

Chose curieuse, la théorie de Dalton, un moment acceptée par la majorité des chimistes, ne tarda pas à tomber dans un oubli relatif en même temps que la renommée de Dalton gagnait de l'ampleur chaque jour. Il fut nommé membre de la Royal Society, et membre correspondant de l'Académie des Sciences de Paris. Sa visite en France, en 1822, fut pour lui l'occasion de rencontrer les champions de la science française : Berthollet, Biot, Gay-Lussac, Ampère, Laplace, Cuvier et Humboldt. Les universités d'Oxford et d'Edimbourg lui conféraient des doctorats honorifiques. Tout cela ne l'empêchait pas de trouver dans ses élèves et ses analyses de Manchester la tranquillité qu'il chérissait par-dessus tout.

Son daltonisme lui servit enfin lorsqu'il dut être présenté au roi Guillaume IV. Avec l'habit de cour il faut porter l'épée, ce à quoi sa religion de Quaker s'opposait. On décida donc de lui faire porter son costume de docteur d'Oxford. Nouvelle objection, car ce manteau est écarlate, couleur proscrite chez les Quaker. Dalton eut raison de tous les doutes quand il affirma que le manteau n'était

pas rouge, mais vert. C'est peut-être que Dalton, sur ses vieux jours, était devenu un peu plus tolérant. Avec les années, pour lui qui n'avait jamais été un bon manipulateur, la difficulté de travailler de ses mains devenait de plus en plus grande et, cinq ans avant sa mort, la Royal Society dut refuser de publier un de ses mémoires que le comité de lecture avait jugé trop faible.

Si Dalton aimait Manchester, ses concitoyens le lui rendaient bien. En 1834, une souscription publique avait recueilli deux mille livres dans le but de faire sculpter et fondre une statue du savant par le sculpteur de la cour, Sir Francis Chantrey. Celui-ci remarqua une curieuse ressemblance entre son modèle et Isaac Newton, que Dalton admirait tant. Dix ans plus tard, le 22 juillet 1844, le vieux Quaker s'éteignait doucement et quarante mille personnes défilèrent devant son cercueil.

Bien peu de chimistes utilisaient alors

la théorie atomique, mais tout le monde respectait son auteur. L'hypothèse de Dalton sommeillait. Vers la fin du siècle elle connut une renaissance qui dure encore malgré les assauts que lui ont livrés les découvertes du radium et de la désintégration atomique. Il est vrai qu'on ne se présente plus l'atome comme le faisait Dalton. Ce n'est plus un édifice simple, ce n'est pas le constituant ultime des éléments, mais on croit encore que les atomes sont des individus chimiques déterminés, même si on les conçoit comme formés par un assemblage de protons, d'électrons et de neutrons. C'est là le propre des grandes théories. On peut les amender, les interpréter différemment, elles contiennent toujours un élément de vérité et de permanence qui les impose à l'esprit et leur fait trouver une nouvelle jeunesse au moment même où l'on croit que des découvertes imprévues vont les reléguer dans l'oubli.

Attention ! Ne jetez rien...

Des livres, des vieux papiers, de la poussière. Voilà sans doute les trouvailles qu'on fera cet été en faisant le ménage des coins peu visités de la maison. Ne jetez que la poussière. Autrement vous risquez de répéter la malheureuse aventure que rapporte le docteur Gabriel Nadeau dans la livraison de décembre de **Culture**. Le docteur Omer Larue, franco-américain qui fut intimement mêlé aux luttes de ses compatriotes, avait amassé une abondante documentation qui fut jalousement gardée par son fils. "Il y a quelques mois, écrit G. Nadeau, une pleine armoire ou deux de ces livres, brochures, manuscrits (...) étaient données à l'Armée du Salut comme contribution à l'effort de guerre. On a essayé en vain de ravoir ces ouvrages et ces documents; tout avait été détruit ou dispersé..."

Afin d'éviter semblable destruction, pourquoi ne pas communiquer avec le Comité d'Aide à la Bibliothèque ? Il suffit d'appeler le Secrétariat de l'A. G. D. U. M., et on vous conseillera sur ce qu'il convient de faire avec vos vieux livres et vos vieux papiers.

LE SECRETAIRE.

ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LE CORPORATISME

Dans une recension de quelques études sociales, parue dans l'*Action Universitaire* de décembre 1943, M. Tanghe a bien voulu dire un mot de mon volume *Leçons Sociales*. Il fait généreusement l'éloge des doctrines exposées. Sur un point cependant il ne partage pas les mêmes vues. M. Tanghe trouve excessifs les espoirs que je fonde sur le corporatisme et présente plusieurs objections à pareille organisation.

Le problème de reconstruction sociale qui se pose n'est certes pas facile à résoudre. Il touche à des points de technique qui demandent à être envisagés sous tous leurs angles et qui doivent s'éclairer des données de l'expérience; voilà pourquoi il est si nécessaire de discuter ces problèmes. Pareilles discussions peuvent être très fructueuses si elles se font dans un sens constructif. Parce que je crois fermement en la valeur de l'organisation professionnelle, j'aimerais la voir sérieusement étudiée par tous ceux que préoccupe le problème social. Bien des préjugés tomberaient puisque l'on découvrirait que l'organisation professionnelle ou communautaire du travail apporte une solution réaliste à l'établissement de cet *ordre nouveau* dont tout le monde parle, que tous attendent comme une délivrance, mais que bien peu s'appliquent à préparer. Si nous voulons un ordre nouveau, il faut modifier l'ordre actuel; pour le faire sans marcher à l'aventure, il faut étudier sérieusement les diverses solutions qui se présentent.

Je veux indiquer brièvement les raisons fondamentales qui militent en faveur de l'organisation de l'économie sur la base de communautés professionnelles. Puisque la résonance moyenâgeuse du mot "corporation"

soulève facilement des préjugés et des méfiances, peut-être est-il opportun d'abandonner ce vocable et d'employer des expressions plus modernes pour exprimer d'ailleurs une réalité sociale notablement différente des anciennes Corporations de métiers; on est plus écouté quand on parle d'*organisation démocratique de l'économie* ou de l'établissement de *conseils industriels* comme font les sociologues de langue anglaise qui soutiennent la même thèse que nous. Dans un rapport préparé à la demande du gouvernement, les catholiques australiens préconisent ce système sous le nom de conseils industriels et font des suggestions techniques fort intéressantes sur leurs attributions.¹

Nous préconisons l'organisation professionnelle ou si l'on veut la formation de conseils industriels avec compétence juridique, parce que c'est là un point important de la doctrine sociale de l'Eglise. Est-ce à dire que c'est par une soumission aveugle et uniquement par esprit de discipline que nous le faisons? Pas du tout; c'est parce que cela nous paraît être la solution normale et naturelle du problème épineux des relations industrielles. Pie XI a préconisé cette formule, non pas comme une solution autoritaire et disciplinaire à la question sociale mais comme une solution qui découle du droit naturel.

"... Il n'en reste pas moins indiscutable, dit-il, qu'on ne saurait changer ni ébranler ce principe si grave de philosophie sociale; de même qu'on ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'ac-

(1) Lettres de Nouvelles Catholiques, No 23, Supplément.

*quitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi ce serait commettre une injustice, en même temps troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes."*²

*"De même, en effet, que ceux que rapprochent des relations de voisinage en viennent à constituer des cités, ainsi la nature incline les membres d'un même métier ou d'une même profession, quelle qu'elle soit, à créer des groupements corporatifs, si bien que beaucoup considèrent de tels groupements comme des organes sinon essentiels du moins naturels dans la société".*³

C'est donc appuyés sur les inclinations profondes de la nature humaine qu'un nombre toujours croissant de sociologues, parmi lesquels, tous ceux dont parle M. Tanghe dans sa recension, veulent démocratiser l'économie afin de la soustraire aussi bien à l'étatisme qu'à la dictature financière, ou comme dit M. Tanghe, afin "d'éviter à la nation l'oligarchie de hauts fonctionnaires ou la ploutocratie de puissants intérêts patronaux". Il serait intéressant d'analyser cette sociabilité de la nature humaine qui incline les hommes à s'unir en toutes sortes d'associations et de montrer comment le libéralisme de la Révolution française frustrait l'homme d'un droit naturel en ne reconnaissant plus que l'individu isolé en face de l'État. La loi le Chapelier, qui défendait la formation de tout groupement à l'intérieur de l'État, portait en germe le totalitarisme que nous combattons et qu'à bon droit nous craignons dans le socialisme montant. Quand l'État demeure seul devant une poussière d'individus, il n'y a qu'un pas à faire pour atteindre à la dictature.

L'expérience démontre péremptoirement que l'individualisme qui fut

consacré par les principes de '89 a été désastreux pour la société moderne. Qui oserait prétendre que l'âpre lutte actuelle entre le capital et le travail soit naturelle et bienfaisante ? La nature a incliné les hommes à s'unir en société pour collaborer et non pour lutter. Si les institutions favorisent la lutte, n'est-ce pas un signe qu'elles sont fausses ? Les hommes tendent naturellement à la paix ; on ne cherche pas la lutte pour elle-même. Comme dit saint Augustin : "Tout homme cherche la paix même par la guerre et personne ne cherche la guerre par la paix".⁴ Il est vain de prétendre avec les socialistes qu'on arrivera à la paix par la disparition des classes et des inégalités. Le seul remède pour substituer la bonne entente à la lutte, c'est l'établissement d'institutions qui incitent à la collaboration les patrons et les ouvriers puisqu'ils y sont naturellement appelés de par leur commune fonction.

Les principes démocratiques et la nature du capitalisme moderne viennent eux aussi appuyer notre thèse. Quand on analyse l'entreprise capitaliste moderne, c'est son caractère impersonnel qui frappe le plus. Dans l'économie moderne, la personne concrète, l'homme, est de moins en moins propriétaire de biens concrets (cela est particulièrement apparent dans les villes ; à Montréal, seulement 10% des résidents sont propriétaires de la maison qu'ils habitent) ; la personne réelle en est réduite à ne posséder plus qu'une propriété abstraite : titres, actions, obligations, assurances, etc. ; c'est une personne abstraite, au contraire, une personne morale ou juridique, la société anonyme, qui possède les biens concrets. Or, qui ne sait que, dans ces entreprises anonymes où sont concentrés d'énormes capitaux, ceux qui sont à la gérance et à la direction ne sont d'ordinaire propriétaires que d'une mince part de ces capitaux ? Ce sont, comme dit Pie XI, "de simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré."

(2) Quadragesimo Anno, parag. 86.

(3) Ibid, parag. 90.

(4) Cité de Dieu, XIX, V.

Les formules juridiques qui ont facilité cette agglomération de capitaux ont certes été progressives au point de vue industriel. Si l'on tient compte cependant que l'homme est naturellement incliné à la propriété et si l'on considère qu'un tout petit nombre d'hommes, une véritable oligarchie, sont préposés à l'administration de la propriété concrète, tandis que de l'autre côté l'immense majorité se voit soumise à leur domination et à leurs caprices dans ses occupations quotidiennes, on comprend facilement la source de conflits que constitue un tel état de choses. C'est là une véritable dictature économique : la grande majorité des hommes, simples salariés, sont menés par un petit groupe d'hommes sans mandat.

Si ce système s'est avéré progressif du point de vue industriel, si, du point de vue juridique, il a l'avantage de bien délimiter les droits et les titres de chacun, il n'en va pas de même du point de vue social. Il n'est pas conforme aux aspirations de la nature humaine que, dans ces grandes entreprises où l'activité de milliers de gens est engagée, il n'est pas naturel, dis-je, que le petit groupe de directeurs à demi responsables, possèdent seuls l'autorité sur des secteurs aussi importants de l'activité économique. Que l'administration interne de leurs entreprises ne relève que d'eux, c'est là un droit incontestable. Qu'eux seuls fixent les taux des salaires, les prix, les heures et méthodes de travail, etc., cela n'est pas conforme au droit et au bon ordre social. A tout le moins ce n'est pas démocratique. L'on objectera peut-être que le gouvernement peut intervenir par sa législation, que les ouvriers peuvent faire la lutte aux directeurs de compagnies. Ces deux solutions sont tentées de fait à notre époque. Le mal des interventions gouvernementales, c'est qu'elles ne viennent qu'après de longues démarches, manquent de souplesse et imposent à l'Etat une tâche à laquelle il succombe; et qui n'admettra que la bureaucratie croissante qu'entraînent les attribu-

tions économique-sociales de l'Etat nous mène rapidement à l'étatisme ? C'est là beaucoup de peine pour n'arriver qu'à des palliatifs qui ne guérissent pas le corps social de son état maladif. Quant à la lutte aiguë qui sévit entre les deux groupes, il faut avoir une piètre idée de l'ordre social pour y voir un moyen normal de régler les relations industrielles.

Il serait intéressant d'examiner comment les professions organisées pourraient se charger elles-mêmes de l'administration des assurances sociales qui sont appelées à se généraliser et à prendre de l'ampleur : assurance-chômage, assurance-maladie, allocations familiales, etc. Quel régime plus souple et plus humain elles nous donneraient. A la bureaucratie et à l'ingérence toujours croissante de l'Etat dans la vie des individus et des groupes, il substituerait un ordre de choses tout à fait naturel où les intéressés eux-mêmes gèreraient leur patrimoine professionnel, où des hommes mandatés, responsables à leurs pairs, verraient à établir les règlements nécessaires au bien commun de la profession. Quelle école où le peuple, si exigeant aujourd'hui, si rempli d'aspirations utopiques, apprendrait la modération devant les exigences de la réalité qu'il aurait à manier lui-même !

Pour avoir une esquisse complète de ce que pourrait être un corps économique organique et réglé, établi sur une base véritablement démocratique, il faut supposer à la tête des divers corps professionnels l'existence d'un *conseil économique* de caractère interprofessionnel qui serait chargé de la réglementation générale de toute l'industrie et de la solution des conflits interprofessionnels. L'Etat, ainsi déchargé de quantité de tâches secondaires qui l'énervent et le rendent bureaucratique à l'excès, pourrait alors s'occuper plus efficacement des problèmes plus amples qu'il est seul à pouvoir résoudre.

Voilà comment c'est au nom du droit naturel, de l'ordre social et des principes démocratiques que nous ré-

clamons la création de conseils industriels comme base de l'établissement d'un *ordre nouveau*. Il va sans dire que dans son organisation technique une telle institution est susceptible de modalités diverses. Il ressortit à la prudence des hommes d'Etat, des juristes, des techniciens et de tous les intéressés d'établir un régime adapté aux exigences concrètes de leur milieu. Quant aux dangers de totalitarisme et d'étatisme que l'on soulève à propos d'un tel régime ils sont sûrement moindres que dans l'état de choses actuelles qui nous pousse constamment à l'étatisme.

Je veux répondre à quelques objections. Qu'on me permette de noter d'abord mon étonnement de constater que M. Tanghe ait enregistré comme une dissidence l'ouvrage de Paul Vignaux, *Traditionnalisme et Syndicalisme*. Le livre de M. Vignaux nous montre tout simplement qu'en France l'idée corporative a été, selon les mots de Maritain que cite M. Tanghe, "entendue de deux manières diamétralement opposées, — dans une perspective totalitaire ou dans une perspective de liberté." Grâce à Dieu cette funeste division n'a pas existé au Canada. Nos sociologues se sont toujours placés dans une perspective de liberté. Des adversaires préjugés ont crié au fascisme québécois, mais les Anglais éclairés ont toujours admis que c'est le Québec qui, au Canada, a toujours battu et bat encore la marche dans les voies de la liberté. Par sa loi de la Convention Collective avec Comité paritaire, le Québec a donné le ton à toutes les provinces du Dominion. Nous voudrions tout simplement qu'il continuât dans cette voie de pionnier social en donnant un statut juridique plus stable et plus étendu au Comité paritaire et en créant un conseil économique ou interprofessionnel.

A propos du préfacier du volume de M. Vignaux, le philosophe Maritain, disons bien vite que M. Tanghe s'est mépris en le citant contre notre thèse puisqu'il défend les mêmes idées que nous dans un volume de renommée

internationale; à propos du *titre de travail*, il nous dit dans *Humanisme Intégral* : "Voilà la vérité profondément humaine que la corporation médiévale avait comprise *et qui doit reparaître* sous des modes nouveaux, nous le croyons avec Paul Chanson; c'est elle que La Tour du Pin a redécouverte avec son idée de la "propriété du métier". (p. 202)

Notre conception de l'organisation professionnelle, loin de viser à l'abolition des syndicats professionnels, ouvriers ou patronaux, compte sur eux pour s'édifier, toujours dans une perspective de liberté. Notre corporatisme ne s'oppose pas à la liberté syndicale, mais il plaira peut-être à M. Tanghe d'apprendre que la *closed shop* y aura perdu sa raison d'être.

Voilà quelques éclaircissements qui, malgré leur brièveté, pourront inciter notre élite à étudier cette formule sociale afin d'en pénétrer toute la fécondité. L'établissement de l'organisation professionnelle est possible dans la province de Québec sans bouleverser l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, mais il suppose une certaine préparation sociale chez le peuple et surtout dans l'élite.

La société moderne a besoin d'une profonde régénération morale et spirituelle; l'anthropocentrisme, le matérialisme et l'individualisme pèsent lourdement sur elle. On ne saurait trop insister sur ces maux, mais parce que nous savons que les institutions sociales et la conscience individuelle se conditionnent mutuellement, parce que nous ne voulons pas nous cantonner dans "un moralisme confiant qui se contente d'écarter les problèmes", nous croyons faire une œuvre éminemment réaliste sur le plan social en préconisant l'établissement d'un ordre organique dans l'économie grâce à l'organisation professionnelle, ou, si l'on veut, aux conseils industriels et économiques ayant compétence juridique dans les problèmes de leur ressort.

Clément Baribeau, ptre
Prof. au Grand Séminaire d'Ottawa

AUTRES ÉCLAIRCISSEMENTS

Nous avons tenu à publier intégralement le texte que l'on vient de lire pour donner à nos lecteurs l'occasion de mieux connaître l'opinion de M. l'abbé Baribeau. Nous l'avons fait avec d'autant plus de plaisir qu'au moment même où ce texte nous parvenait, l'Université de Montréal accueillait M. Louis Marlio, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques de France, qui a donné trois cours sur le corporatisme ancien et moderne.

M. Marlio est en outre professeur d'Économie politique à l'École libre des Sciences politiques, homme d'affaires de réputation internationale, il fait partie du *Brooking's Institution de Washington*. Il peut, à bon droit, passer pour un propagandiste ardent du corporatisme, mais il a eu soin de définir nettement sa position dans l'ouvrage : *La Révolution d'hier, d'aujourd'hui et de demain*¹, duquel nous extrayons les citations ci-dessous :

“Beaucoup d'espérances ont été fondées sur un système qui s'en rapproche — le système *corporatif*, appliqué notamment en Italie et qui, dans son principe, a bénéficié de l'appui de l'Église catholique. Nous le repoussons parce que la corporation économique moderne conduit au malthusianisme et qu'elle devient fatalement un instrument de la dictature qui s'en sert pour détruire les libertés syndicales et pratiquer une économie totalitaire.” (page 128).

“Il ne peut évidemment être question de revenir à un système économique qui n'est plus compatible avec les conditions de production de masse.” (page 155).

“Nous tenons à préciser ici qu'à notre avis la corporation ne doit pas déborder sur le terrain économique, mais être limitée au domaine social.” (page 156).

“Nous sommes donc résolument opposé au système des corporations fascistes, italiennes ou espagnoles et, si nous sommes partisan du système de la corporation so-

ciale, c'est pour la raison que, selon nous, elle doit réduire et non augmenter l'emprise de l'État dans le domaine économique et social.” (page 157).

En déclarant que nous avions déjà les éléments nécessaires pour former une armature sociale plus juste : associations patronales et syndicats ouvriers, que nous avions des conventions collectives de travail, des comités paritaires, des lois sur les salaires minimums et des assurances sociales, j'estimais que le corporatisme ne pourrait que jeter sur cette armature un voile qui risquerait de provoquer la confusion à la faveur de laquelle l'État s'immiscerait plus que jamais dans les affaires économiques.

Profitant du passage à Montréal, de M. Louis Marlio, j'ai eu avec lui une discussion sur le corporatisme, discussion qui a été diffusée par la Société Radio-Canada et dont nos lecteurs trouveront le texte ci-dessous :

Tanghe. — M. Marlio, je voudrais vous poser quelques questions sur le corporatisme, c'est un sujet auquel vous avez consacré plusieurs études et qui a séduit de nombreux esprits au Canada.

Marlio. — Très volontiers. J'ai cru constater d'ailleurs que la renaissance de l'idée corporative a atteint les rives du Saint-Laurent comme elle a franchi les frontières de nombreux pays.

Tanghe. — Ici comme ailleurs, cette idée a joui du prestige de l'appui moral que lui a donné l'Église catholique, mais peut-être existe-t-il une confusion entre l'esprit corporatif que recommande l'Église et la forme que les corporations ont prise en plusieurs pays.

Marlio. — La pensée catholique a surtout cherché à faire renaître entre les classes, au sein de la même profession, cette collaboration qui donnait aux petits ateliers du moyen âge un aspect de vie quasi familiale. De son côté la mystique totalitaire a cherché à utiliser l'industrie organisée comme un moyen de domination sur les forces créatrices de la nation.

(1) Brentano's, New-York, 1943. Les soulignés sont dans le texte original.

Tanghe. — Il y a donc une opposition formelle entre les fins morales de ces deux conceptions. Cependant, si nous prenons pour acquis que la victoire des alliés abolira la mystique totalitaire, croyez-vous qu'il soit possible de trouver dans l'organisation corporative les éléments de la reconstruction du monde de l'après-guerre ?

Marlio. — Je suis tenté de vous répondre oui et non. Les expériences corporatives tentées au XXe siècle ont été décevantes parce qu'elles ont été orientées à tort vers le domaine économique et politique où leur intervention ne peut être que néfaste ou, dans l'hypothèse la plus favorable, ne peut être qu'insignifiante. Donc si l'on compte sur l'apport de l'organisation corporative envisagée dans un sens économique pour rétablir sur des bases plus favorables le monde de l'après-guerre, je vous dirais non, on fait fausse route. Par contre, je suis bien disposé à vous montrer comment la corporation peut remédier à de nombreux malaises à condition d'en borner le rôle au domaine social.

Tanghe. — Avant d'aborder la partie positive de votre réponse, permettez-moi de revenir sur la partie négative : vous dites que les expériences corporatives ont été orientées à tort vers le domaine économique, mais n'est-ce pas l'essence même de la corporation, réunion de gens de même métier, que de chercher des fins économiques ?

Marlio. — Je crois qu'il faut dire adieu à la conception idyllique des corporations du moyen âge, époque où florissait l'artisanat qui n'a que peu de rapports avec la réalité contemporaine et n'en a aucun avec les possibilités de l'avenir. L'économie moderne, basée sur la production en grand, sur l'extension des débouchés, sur la mécanisation et l'évolution technique, ne peut pas s'accommoder de la réglementation étroite du passé : l'une s'applique à une économie dynamique, l'autre n'est admissible que dans une économie statique et dans un rayon étroit.

Tanghe. — La disparition quasi totale de la forme artisanale dans la production rend impraticable la création de corporations de métiers, cela semble évident, mais alors comment expliquer que l'on ait quand même tenté de faire revivre les corporations ?

Marlio. — On a voulu établir l'organisation corporative d'industries complètes sur le plan national mais on s'est heurté à trois objections capitales : la première, c'est que la corporation économique mène fatalement au monopole ; la seconde, c'est qu'elle entraîne la destruction des libertés ouvrières ; la troisième, c'est qu'elle est tôt ou tard absorbée par l'Etat.

Tanghe. — Et ainsi l'Etat malgré lui, parfois, devient totalitaire ; ses attributions se ramifient à l'infini et il draine peu à peu toute l'activité de la nation. Mais que pensez-vous de la conception corporative du Portugal ?

Marlio. — La conception du Docteur Salazar, beaucoup plus pondérée, se borne à une réglementation sage de la profession. Toutefois, elle s'arrête à la phase pré-corporative, du développement de la coopération patronale et de l'ordre professionnel ; ce sont des organisations utiles mais ce ne sont pas des corporations.

Tanghe. — Le deuxième point qui a motivé votre réponse négative à la question que je vous posais tout à l'heure, c'est que les corporations ont été orientées dans un sens politique. Ne croyez-vous pas que ce soit là une chose inévitable, puisque c'est l'Etat qui donne la vie à la corporation, celle-ci en gardera toujours un atavisme politique.

Marlio. — Tel n'était pas le cas dans les corporations anciennes où c'était précisément l'économique qui dominait le politique. Cependant dans la période contemporaine, on doit reconnaître qu'il existe une conception politique de la corporation ; on en a vu des applications en Autriche, en Italie, en Espagne, au Portugal. Cette conception repose sur deux idées fausses : l'idée qu'un parlement moderne doit trouver parmi les représentants du peuple des experts en matière économique et, deuxièmement, l'idée que l'intérêt général est la somme des intérêts particuliers.

Tanghe. — Cependant, M. Marlio, ne serait-ce pas un des buts les plus louables de la démocratie parlementaire que de grouper les intérêts professionnels dans la représentation politique ?

Marlio. — Non, je crois au contraire qu'aucun parlement, si mauvais soit-il, ne serait aussi néfaste qu'une chambre corporative composée de spécialistes, de repré-

sentants de groupes d'intérêts, examinant les problèmes nationaux sous un angle égoïste, étroit et matériel. C'est sur le plan social que la corporation a, devant elle, le champ d'action le plus large et le plus fructueux.

Tanghe. — Mais comment concevez-vous la corporation sociale ?

Marlio. — Ce serait l'association, dans le plan de chaque industrie, des unions patronales et ouvrières en vue de la recherche et de la mise en œuvre des remèdes aux maladies sociales.

Tanghe. — Fort bien, souhaitons qu'il soit possible de solidariser dans une œuvre commune les unions patronales et les syndicats ouvriers. Supposons qu'ils se soient mis d'accord sur les modalités de l'application des remèdes, comment suggérez-vous qu'ils puissent avoir une action positive ?

Marlio. — La corporation prendrait la place de l'Etat dans l'administration des assurances sociales, réalisant une gestion plus économe, un contrôle mieux informé. Elle développerait, sur un plan approprié à chaque industrie, les institutions nécessaires à l'organisation pratique de l'apprentissage et à l'amélioration du logement ouvrier.

Tanghe. — En somme, si j'interprète bien votre pensée, la corporation réunissant patrons et ouvriers s'attacherait à l'étude des conditions sociales affectant le groupe en question et solliciterait des pouvoirs publics la législation appropriée. Celle-ci étant passée, c'est à la corporation qu'il appartiendrait d'appliquer les lois.

Marlio. — C'est bien cela et je verrais dans la lutte contre le chômage un des rôles essentiels de la corporation. Le chômage n'est pas, comme on le croit trop souvent, un produit du capitalisme, il est le résultat de toute économie mécanique, qu'elle soit libérale, étatiste, socialiste ou communiste.

Tanghe. — Nos auditeurs seront sans doute vivement intéressés si vous voulez bien définir dans ses grandes lignes comment la corporation pourrait lutter contre le chômage.

Marlio. — La première réforme qui s'impose est de décider que toutes les allocations de chômage sont à la charge de la production après déduction d'une prime

d'assurance payée par l'ouvrier et une contribution de l'Etat pour les cas de chômage de durée exceptionnelle.

Tanghe. — Nous avons au Canada un arrangement tripartite de ce genre : l'assurance-chômage est payée en partie par l'employeur, par le salarié et par l'Etat.

Marlio. — A mon avis, la participation de l'Etat doit rester limitée aux cas exceptionnels. Il me paraît désirable que la corporation soit, le plus largement possible, chargée de pourvoir aux allocations de chômage parce que c'est le plus sûr moyen d'obtenir qu'elle s'attaque aux causes mêmes du chômage, chômage technologique et chômage cyclique.

Tanghe. — En somme, vous estimez que l'effort pour combattre le chômage sera proportionnel à la responsabilité de chacun vis-à-vis du chômage mais de quels moyens d'action la corporation disposera-t-elle ?

Marlio. — Le chômage technologique, celui qui découle de la mécanisation des industries, de l'emploi croissant des machines ou de nouveaux procédés, peut être résorbé en partie par la collaboration entre les patrons et les ouvriers, grâce à diverses méthodes. Par exemple, d'un commun accord les patrons et les ouvriers pourraient échelonner sur une période d'années à discuter, les programmes de mécanisation afin d'amortir l'incidence de ceux-ci sur l'embauchage ; ils pourraient s'entendre sur une réduction temporaire des salaires en temps de dépression ou bien sur une augmentation temporaire de la durée de travail en période de "boom" afin d'éviter une mécanisation hâtive dont l'utilité n'est que temporaire et qui devient une cause permanente de chômage.

Tanghe. — Cet accord, qui certainement serait souhaitable, comment peut-il se réaliser alors que les intérêts des ouvriers et ceux des patrons paraissent si divergents ? Ne vous semble-t-il pas qu'il faudrait une modification très profonde de la mentalité des uns et des autres pour obtenir, par exemple, que les ouvriers acceptent une réduction temporaire des salaires ou que les patrons retardent de bon gré l'emploi de machines nouvelles susceptibles de réduire les prix de revient ?

Marlio. — C'est précisément en ce sens que la corporation sociale rendra de grands services en rendant effectif et réel le paral-

lélisme des intérêts des patrons et des ouvriers.

Tanghe. — Vous avez parlé aussi du chômage cyclique, quelle pourrait être l'influence de la corporation pour le combattre ?

Marlio. — Pour le chômage cyclique, qui résulte du rythme de plus en plus irrégulier des industries qui ne travaillent pas directement pour satisfaire les besoins journaliers des consommateurs, il est possible de réduire son influence perturbatrice grâce à des accords librement négociés entre les corporations qui produisent des machines et celles qui les utilisent.

Tanghe. — Ici encore, M. Marlio, on devra faire appel à un esprit de clairvoyance dont malheureusement on n'a pas eu beaucoup d'exemple jusqu'à nos jours puisque certaines corporations devront bénévolement se mettre à la ration pour éviter que d'autres corporations ne souffrent de chômage.

Marlio. — Non, M. Tanghe, Je pense que les accords à réaliser entre deux corporations doivent être avantageux pour chacune d'elles. J'ai réalisé, en France, un accord entre la corporation des chemins de fer et celle des locomotives. Au lieu de cesser toutes commandes en temps de dépression, les chemins de fer garantissaient chaque année aux fabricants de locomotives

un minimum de commandes, basé sur les besoins normaux des années précédentes. Ainsi les fabricants de locomotives pouvaient maintenir en marche leurs usines et éviter le licenciement de leur personnel, ce qui leur procurait une diminution considérable de leur prix de revient. Et comme conséquence, les chemins de fer obtenaient des fabricants de locomotives des prix plus bas et plus stables. Tout le monde y gagnait.

La corporation sociale, agissant comme un frein ou un régulateur, corrigerait dans une certaine mesure l'irrégularité excessive du rythme de l'industrie moderne ; elle serait génératrice de paix sociale en montrant, aux classes associées dans une œuvre commune, la solidarité profonde qui existe entre elles, en dépit de leurs conflits superficiels.

Tanghe. — Au nom des auditeurs de Radio-Canada, je vous remercie, M. Marlio, d'avoir bien voulu vous prêter à cette discussion qui, j'en suis convaincu, apportera une lumière nouvelle sur la question méconnue ou fausement présentée du corporatisme. Votre trop court séjour parmi nous a laissé des souvenirs tels que nous espérons avoir bientôt l'occasion de vous revoir et de vous entendre encore exprimer avec tant d'autorité de si généreuses doctrines.

Charles Péguy

(1873-1914)

par Rex DESMARCHAIS

La biographie, en même temps essai critique, que Daniel Halévy a consacré à Péguy en 1941, a intéressé tous ceux qui aiment la grandeur humaine, la lutte des "idées en armes", la poésie ouvrant sur des perspectives mystiques. L'ouvrage d'Halévy éclaire d'un jour nouveau la personnalité encore si mystérieuse et superficiellement connue du grand écrivain français et les couches profondes, encore inexplorées, de son œuvre. Chaque critique, chaque essayiste saisit un aspect différent de Péguy, découvre dans ses ouvrages des richesses jusqu'ici insoupçonnées. Et l'homme et l'œuvre sont loin d'avoir livré tout leur secret, transmis tout leur message, révélé tout leur or pur ! D'autres chercheurs, d'autres explorateurs, d'autres prospecteurs apporteront, à la lumière, pour le bénéfice commun, de nouveaux trésors. On oserait presque dire que la vie et l'œuvre des grands écrivains constituent une mine inépuisable. En tout cas, elles ont le don de stimuler sans fin l'esprit, de le maintenir en état de haute tension, de le pousser à des recherches qui, souvent, conduisent à des découvertes. Un écrivain qui stimule, qui inquiète, qui provoque ainsi vers la grandeur, n'hésitons pas à le classer parmi ceux qui honorent non seulement une nation mais la race des hommes.

Un écrivain doué d'une pensée profonde et d'une faculté d'expression étincelante agit sur ses contemporains et sur la postérité, détermine des réactions, impose, dans une certaine mesure, sa vision particulière du monde. Au cours des décades et même des siècles, l'essence de sa pensée et de son œuvre se condense, se dépose dans une formule. En raccourci, Pascal n'est-ce pas la

recherche angoissée de Dieu, Corneille, l'exaltation de l'honneur, Racine, la pénétration de la passion amoureuse, Bloy, la pétition de l'Absolu ? Et Péguy ? Une citation d'Halévy caractérise son originalité, délimite son apport personnel à la littérature française et humaine : "... Le monde moderne avilit. D'autres mondes avaient d'autres occupations... D'autres mondes idéalisaient ou matérialisaient, bâtissaient ou démolissaient, faisaient de la justice ou faisaient de la force, d'autres mondes faisaient des cités, des communautés, des hommes ou des dieux. Le monde moderne avilit. C'est sa spécialité. Je dirai presque que c'est son métier s'il ne fallait pas respecter au-dessus de tout ce beau nom de métier. Quand le monde moderne avilit, mettons que c'est alors qu'il travaille de sa partie". Telle est la persuasion intime de Péguy. Toute son œuvre, vers et prose, naît du dégoût du monde moderne auquel il oppose la chrétienté du Moyen Age.

L'action d'un grand esprit se manifeste de mille façons. Il arrive qu'un homme supérieur soit reconnu de son vivant. La renommée illumine son nom. Il mesure son influence et l'étendue de sa réussite, d'une manière approximative, il est vrai. Il n'en savoure pas moins dès ici-bas l'avant-goût de la gloire. Parfois, au contraire, l'homme supérieur vit et meurt dans une obscurité relative. Le public l'ignore ou le méconnaît. S'il écrit, les libraires considèrent ses ouvrages comme des *invendables*, pour reprendre le mot de Léon Bloy. Seule une élite restreinte entoure ce solitaire, s'attache passionnément à lui en qui elle reconnaît la grandeur, travaille avec ténacité à propager son œuvre, élève peu à peu au

maître aimé et admiré un piédestal, un autel. Ce deuxième cas est celui de Charles Péguy. Quelques écrivains de premier ordre lui composaient une sorte de cour, gravitaient autour de lui comme des satellites, saluaient en sa personne un maître et un éclaireur. Vivant, Péguy n'a pas connu l'accueil d'un vaste public, n'a pas obtenu la réputation qu'il méritait. Son action s'exerçait en profondeur et sans bruit sur un groupe d'élite, un noyau d'amis qui, plus tard, mettraient en relief sa personnalité, exposeraient la valeur de ses ouvrages, les hausseraient à leur vrai plan, l'un des premiers de la littérature. Le message de Péguy, étouffé un long temps, est aujourd'hui largement diffusé et mieux connu ; il touche un nombre toujours croissant d'âmes, leur redonne le sens de la dignité humaine, les prépare aux durs sacrifices requis par notre temps. Au cours des âges, notre civilisation d'Occident, chrétienne dans son essence, a toujours eu besoin de disciples du Christ, de héros qui, à leur façon et par le dynamisme de leur génie, renouvellent l'enseignement et l'exemple du Maître. Ces personnages d'exception, ce n'est pas toujours dans l'Eglise et le clergé qu'elle les a trouvés.

II

Halévy retrace d'abord, comme il convenait, les origines et l'enfance de Péguy, ses études, son début dans la vie, l'audacieuse entreprise des *Cahiers de la Quinzaine* ; il raconte ses revers et ses réussites, les obstacles de toute nature contre lesquels il lutta sans cesse et finit par vaincre, les souffrances d'élection qui l'assaillirent et qu'il endura avec une patience irréductible de paysan français, avec une dignité de héros. Le film de cette fière et utile destinée se déroule sous nos yeux, du clair matin jusqu'au soir pourpré de la mort au champ d'honneur. Nous voyons un homme naître dans une modeste et chrétienne famille de France : "Le faubourg Bourgogne fut son village et Orléans sa grande ville", note son biographe. Nous le suivons dans ses rencontres, ses amitiés et ses démêlés avec les socialistes en vedette de l'époque : un Jaurès, un Herr, un Blum. Nous faisons la connaissance de ses amis et de ses adversaires. Avant tout et par-dessus tout,

Péguy apparaît un homme d'idéal, une conscience éprise de justice, une âme passionnée de liberté : il n'hésite pas à se séparer d'amis très chers, à les attaquer violemment lorsqu'ils trahissent le commun idéal. L'amitié de Péguy n'est pas de tout repos : elle se montre exigeante et n'admet pas les compromissions. Cet homme éclate d'orgueil et de violence parce que, sûr de son génie d'une part, il ne peut, d'autre part, souffrir l'iniquité sociale, la veulerie des caractères. Jamais, chez lui on ne butte à une bassesse, à une vilénie. Vie semblable à une épée : aiguë, tranchante, propre à ouvrir de profondes blessures mais incapable de supporter une souillure sur sa brillante lame, de porter un coup lâche.

Un trait suffit à manifester la qualité d'âme de Péguy. Bien que devenu croyant, il n'avait pas fait baptiser ses enfants afin d'éviter une rupture avec sa femme. Un jour, un de ses enfants, gravement malade, court danger de mort. Péguy entreprend à pied un pèlerinage de deux cents milles, de Paris à Chartres, pour recommander son fils à la clémence de Notre-Dame de Chartres. Ce pèlerinage, il l'accomplira une deuxième fois et pour le même motif. Existe-t-il beaucoup de pères qui en feraient autant ? Beaucoup de chrétiens d'aujourd'hui qui ont cette foi simple et robuste, la foi des premiers temps de l'Eglise, la foi du Moyen Age, le levain si puissant qu'il soulève les plus lourdes pâtes ?

En Péguy, on ne saurait dissocier l'homme de l'écrivain, l'écrivain de l'homme. Il ne ressemble en aucun point à ces gens de lettres, parfois très instruits et habiles, qui fabriquent de la littérature, soit comme amusement, soit comme gagne-pain ou gagne-luxe. Dans cet homme, la littérature est la respiration même de la vie. Ses écrits jaillissent du plus intime de l'être, comme le feu fuse de l'abîme du volcan. Le volcan peut-il contenir la flamme et la lave qui bouillonnent dans son foyer ? Les créateurs, écrivains ou artistes, ne sont pas libres d'exprimer ou de taire l'œuvre qui s'enfante, qu'ils portent en eux. Elle trouve toujours une issue, s'extériorise, se formule. La plume, le ciseau, le pinceau, en de certaines mains, n'acceptent pas d'être dirigés selon les caprices et les intérêts de l'homme. Quelles qu'en puissent être les

conséquences pour le créateur, la création doit apparaître dans son intégrité, en plein jour. Imagine-t-on qu'un Michel-Ange, qu'un Vinci se sentaient libres de se donner ou de se refuser à la sculpture, à la peinture ? De même les œuvres enfermées dans le moule humain qui se nommait Péguy devaient sortir. Un Péguy prudent, conciliant, calculateur (si cela se pouvait concevoir) aurait obtenu les faveurs et les honneurs du monde. Mais ce Péguy riche, considéré, décoré, casé, comblé n'eût point porté l'œuvre qui enrichit la part d'humanité de chacun de nous, qui fortifie et élève notre âme. Pour produire une œuvre valable, une œuvre exhaustive, il faut du talent, du génie ; il ne faut pas moins une volonté opiniâtre, le courage de renoncer à l'accessoire, c'est-à-dire à tout ce qui ne collabore pas à l'épanouissement de l'œuvre. L'accessoire sera donné par surcroît, ou refusé. Quelle importance ?... Les poèmes de Péguy : les *Mystères*, les *Tapisseries*, expriment le fond de son être, son âme même. Ses écrits en prose : essais, préfaces, pamphlets, traduisent les réactions d'une nature altière aux circonstances de la vie personnelle et aux événements publics qui la heurtent. Halévy, pour isoler en Péguy le mouvement poétique du mouvement polémique, établit une ingénieuse distinction : selon lui, l'*anima* explique le poète, l'*animus*, le pamphlétaire. Ces distinctions sont commodes pour l'analyse. Mais il importe de ne pas oublier que poésie et pamphlet, prière et anathème procèdent d'un fond unique, manifestent deux formes d'action convergeant vers un même but. Qu'il s'abandonne à l'inspiration poétique ou qu'il se concentre dans les violences de l'attaque, Péguy emploie, oserait-on dire, une plume trempée dans son sang. C'est tout l'être, spirituel et charnel, qui pousse la plume, en tire tour à tour des pages d'une cruauté vengeresse, d'une douceur bouleversante, d'une élévation mystique.

III

Il est impossible de raconter l'aventure spirituelle et sociale de Péguy sans évoquer une époque mouvementée de la vie française, époque qui déjà s'efface dans l'oubli. Sous la plume d'Halévy, ces années de bouillonnement idéologique qui ont précédé

la guerre de 1914-1918 ressuscitent, retrouvent le mouvement et les couleurs de la vie. Le drame particulier de Péguy ressemble au microcosme où se contracte l'image d'un monde. L'histoire des *Cahiers de la Quinzaine* se mêle intimement à la naissance et à la décomposition du socialisme français, à la crise de conscience nationale que provoqua l'Affaire Dreyfus, aux luttes soutenues par les esprits libres et libérateurs contre les démagogues et les sorbonnards qui avilissaient la jeunesse française. Péguy prit une part active à ces divers mouvements. D'autres chefs spirituels : Barrès, Maurras, Sorel y participaient, soit d'un côté, soit de l'autre de la barricade. Barrès estimait le caractère et appréciait le talent de Péguy mais il ne tenait pas à le rencontrer. Ils avaient trop de divergences d'esprit, de tempérament et d'origine pour se convaincre l'un et l'autre et pour collaborer étroitement. Pourtant, chacun à sa manière, ils ont travaillé à la restauration des valeurs essentielles de leur pays et de la civilisation d'Occident. Barrès lisait les *Cahiers de la Quinzaine* et ne cachait pas sa sympathie pour leur fondateur-directeur. Tharaud l'atteste. Les grands hommes ne tiennent pas beaucoup à se lier et il ne peut guère exister entre eux d'amitié réelle. Cela se comprend : chacun d'eux vit dans le monde clos du système ou de la doctrine dont il est l'auteur et un peu le prisonnier ; chacun d'eux ressemble à un monarque qu'entoure sa cour, à un soleil qu'environnent ses planètes. Les monarques se rencontrent rarement sans causer des guerres et les soleils ne se rencontrent jamais. Mais, à travers les espaces, leurs radiations influencent la vie de l'univers.

Dans la modeste boutique des *Cahiers*, tout près de l'orgueilleuse Sorbonne qu'elle menaçait, comme la petite charge d'explorateurs menace une grosse forteresse, se réunissaient autour de Péguy quelques amis et admirateurs : les satellites de son système. Ces astres qui reçoivent lumière et chaleur du foyer central, ils se nomment Jérôme et Jean Tharaud, Romain Rolland, André Suarès, François Porché, Julien Benda, Lotte. C'est à Péguy et aux *Cahiers* que l'intuitif et farouche Suarès a confié l'impression de son *Villon*. Ecrivain de race, virulent pamphlétaire, curieux mé-

lange de critique pénétrant et de poète aux images éclatantes, Suarès a, comme Péguy, une âme de feu, un caractère inflexible. Ses *Portraits sans modèles* et ses *Valeurs* comptent parmi les livres qu'un homme cultivé conserve dans sa bibliothèque et reprend de temps à autre pour s'y retremper l'esprit et raffermir le caractère. La publication d'un autre ouvrage remarquable indique l'importance qu'eurent les *Cahiers* : le *Jean Christophe* en dix volumes de Romain Rolland. Quelles que soient les critiques qu'elle ait subies, il reste que l'histoire du musicien Jean Christophe est un récit profondément humain, propre à émouvoir, à éclairer et à élever au-dessus de lui-même tout "roseau pensant".

A l'heure où Barrès portait fièrement le titre cocardier de "prince de la jeunesse française" et jouait, tant dans les lettres qu'à la tribune parlementaire, un rôle de vedette; où Charles Maurras dirigeait avec éclat le vaste mouvement de *L'Action-Française*, certaines influences maîtresses de notre époque, qui se sont manifestées depuis, n'agissaient alors qu'en profondeur et dans l'ombre : notamment, celles de Proust, de Bergson, de Bloy, de Gide, de Claudel. Proust et Bloy n'ont pas connu leur gloire et seule leur intuition a pu pressentir l'influence qu'ils exerceraient plus tard.

Péguy, lui, a vécu dans la pauvreté, attachée à sa personne comme une tunique de Nessus; il s'est sans cesse débattu en d'harassants tracasseries domestiques; il n'a pu vaincre une obscurité aussi injuste que cruelle. Sous le fardeau des misères quotidiennes et des épreuves qui marquèrent les étapes de sa vie, il ne s'est interrompu ni de soutenir les autres ni de lutter pour ses idées et ses convictions ni de produire : dans la création de ses poèmes il se reposait de ses ennuis et de ses polémiques; sans doute aussi, y a-t-il puisé des consolations et des joies que n'imagine pas le vulgaire : la grandeur trouve en elle-même sa récompense assurée et la meilleure.

Si nous considérons l'ensemble de la vie de Péguy et de son œuvre, c'est la parfaite harmonie qui existe entre l'une et l'autre qui nous frappe.

Observons-nous en Péguy l'écrivain, nous voyons que l'essentiel de sa pensée et de son message tient dans la protestation contre l'avalissement sous toutes ses formes.

Cette protestation, il l'élève en toute occasion — il fait naître les occasions de l'élever — et sur tous les tons, dans tous les modes. Mais ce n'est là que l'aspect négatif, dirait-on, de sa pensée et de son message; c'est le rude travail qui déblaye inlassablement le terrain pour la construction du temple rêvé; l'aspect positif, la part constructive, c'est l'exaltation de la grandeur comme, par exemple, le poème de Jeanne d'Arc ou le poème d'Eve; l'exaltation répond à la protestation, lui donne son sens véritable, la couronne.

Si, nous souvenant de son œuvre, nous étudions et contemplons l'homme Péguy, c'est-à-dire le père de famille, l'animateur des *Cahiers de la Quinzaine*, l'inspirateur de ses amis écrivains, l'anti-sorbonnard irréductible, le franc-tireur chrétien et catholique un peu à l'écart du troupeau, nous apercevons un lutteur sans merci et qui, au début de la guerre, laisse sans hésitation la plume pour le fusil. A l'instar de tant d'écrivains, Péguy ne demeure pas à l'arrière, dans le confort d'une prudente retraite où il est si facile de moduler d'émouvants couplets sur l'héroïsme du soldat qui souffre et se fait tuer, sur la gloire de défendre la patrie. La conduite de Péguy est simple, nette, harmonisée à toute sa vie d'écrivain de combat et de fervent de la grandeur : il s'enrôle, monte vers le feu où une balle allemande l'atteint au front et le couche sur la terre qu'il a aimée et chantée, défendue au prix de sa vie. Aussitôt la guerre déclarée, l'écrivain cède la place au soldat, l'action par la plume à l'action par l'arme. Nous avons dit que chaque phrase de Péguy paraissait écrite avec son sang. Il s'agissait d'une image. Mais ce n'est pas au figuré que l'on peut affirmer que sa vie d'homme, son œuvre d'écrivain, il les a finalement signées, authentifiées de son sang. Nous atteignons ici, au delà de toute métaphore et de toute littérature, à l'ultime sommet où l'homme confirme par sa mort volontaire la véracité de sa parole. La mort de Péguy rejoint le silence de Rimbaud : "Je n'ai plus rien à dire, je me tais". "Je crois ce que j'ai enseigné, voici ma vie pour le certifier". Mort et silence qui ont une valeur exemplaire aux yeux des hommes. "Je crois, a dit un grand esprit, les martyrs qui ont versé leur sang pour confesser leur foi".

C'est assurément plus probant que donner sa salive ou le liquide de son encrier.

IV

Bien qu'il y ait actuellement de nombreuses études et même plusieurs livres publiés sur Péguy, l'exploration de sa vie et de son œuvre ne fait que commencer. Une biographie comme celle de Daniel Halévy nous avance dans la connaissance de l'homme et constitue une bonne introduction à son œuvre que la N. R. F. a édité intégralement et avec soin en 15 tomes in-octavo. L'ouvrage d'Halévy est loin d'avoir creusé à fond le sujet ! A preuve la très perspicace et originale étude qu'André Rousseaux a entreprise sous le titre : *Le prophète Péguy* et dont "Les Cahiers du Rhône" ont fait paraître en plaquette la première partie en 1944. Les analyses de Rousseaux répandent une lumière nouvelle dans le mystère de Péguy et nous ouvrent des voies pour y descendre un peu plus avant ou y monter un peu plus haut. Sans doute, découvre-t-on graduellement (sous l'impulsion de critiques ingénieux surtout), sans doute s'imagine-t-on apercevoir dans les

grandes œuvres *plus* que leurs créateurs y ont mis consciemment. Y a-t-il dans le sourire de la Joconde tout ce qu'on a voulu y voir ? Il y a, en tout cas — comme dans l'œuvre de Péguy — cette puissance mystérieuse de faire réfléchir et rêver les hommes, cette force secrète, indéfinissable, ce ferment divin qui stimule leurs aspirations vers l'idéal, les fait soupirer vers la Beauté et la Grandeur. Lorsque ce ferment gît dans une création de l'art, celle-ci figure parmi les trésors de l'humanité et son auteur a droit à notre amour, à notre vénération. Surtout s'il a attesté sa sincérité par le don volontaire de sa vie. Il est rare que l'homme signe délibérément un faux de son propre sang. Qu'on ne relise ni *Eve* ni *Jeanne d'Arc* ni le *Mystère des Innocents* ni les immortelles pages sur l'*Argent* sans perdre de vue la vision, servant de fond au texte, du soldat Péguy, étendu sanglant sur le sol de France. Voici l'homme, voici l'œuvre : une seule et même chose, une grande chose qui nous permet de mesurer la dignité qu'il y a à être homme dans un univers écrasant et incompréhensible.

Un courant d'intérêt qui ne se dément pas s'est établi à l'égard de la grande personnalité de Péguy, dont M. Rex Desmarchais vient de tracer un si vivant portrait. Plusieurs éditeurs canadiens ont réédité des volumes parus en France, Nous pensons que nos lecteurs aimeront à en revoir la liste :

Aux Editions Fides : Péguy dans ses plus beaux textes ;

A la Librairie Pony : Péguy ou les Cahiers de la Quinzaine, par Daniel Halévy ;

Aux Editions Variétés : Prières ;
Souvenirs ;
Pensées ;
La France ;
Notre-Dame.

Aux Editions de L'Arbre : Le prophète Péguy, par André Rousseaux.

Quelques conférenciers français

L'*Institut Scientifique Franco-Canadien* a été cette année particulièrement heureux dans le choix de conférenciers qu'il a fait venir à Montréal : au brillant et à la solidité de l'exposé s'est joint dans chaque cas l'intérêt du sujet traité. Qu'il soit permis à un auditeur de rendre hommage ici à ces conférenciers.

Le premier fut M. Fernand Baldensperger. Par la voix de ses professeurs, la Sorbonne s'était déjà fait souvent entendre à Montréal; je crois qu'elle ne l'avait jamais été aussi brillamment et aussi longuement que par M. Baldensperger. Ce ne sont pas quelques conférences, c'est un véritable cours qu'il nous a donné sur : *La Civilisation et la littérature en France depuis le XVIII^e siècle*, et ceux qui l'ont suivi en ont tiré le plus grand profit.

M. Baldensperger a plus de 70 ans, et il y en a environ cinquante qu'il enseigne, qu'il voyage, qu'il fait des recherches, qu'il écrit, qu'il enrichit ses connaissances et son expérience; car plus peut-être que le savant professeur de littérature comparée, c'est l'homme qu'il faut considérer en lui.

Ce Lorrain de Saint-Dié, doué d'un physique imposant et d'une santé qui semble à toute épreuve, est le fils d'un industriel. Il a reçu sa formation première dans sa ville natale et à Nancy; l'a complétée ensuite à Paris et par des séjours à l'étranger, particulièrement en Allemagne; ajoutons que ses années d'enfance à Saint-Dié sont aussi celles qui suivent immédiatement la défaite de 1870 et durant lesquelles s'établit le régime républicain. Le grand homme de sa petite ville natale à cette époque, c'est Jules Ferry; il l'a connu dans ses bons et ses mauvais jours. Quarante ans plus tard il a intimement connu Clémenceau qui avant d'être le "père la victoire" avait été le chef du parti radical, le pire adversaire de Jules

Ferry et de sa politique coloniale et qui voulut bien avouer à M. Baldensperger qu'il avait eu tort, dans une certaine mesure. Enfin entre l'amitié de Ferry et celle de Clémenceau vient se placer celle de Barrès tout aussi vive, tout aussi sincère, du Barrès de la *Chronique de la Grande Guerre*, défenseur des missionnaires et de l'autonomie rhénane. Sans nul doute, M. Baldensperger a connu d'autres hommes illustres, mais c'est à dessein que nous rapprochons ces trois noms : Ferry, Clémenceau, Barrès qui se sont combattus, opposés avec violence, que la mort a éloignés de nous, et dont M. Baldensperger, qui fut de leur intimité, peut nous transmettre le message, ce qui survit d'eux, ce qui est acceptable à tous les Français en ces jours d'épreuve.

Il a connu des hommes, beaucoup d'hommes, dans les milieux les plus divers et avant de venir à Harvard en 1935, il avait voyagé dans bien des pays du vaste monde de la Suède à la Chine. Aussi que de connaissances, que de souvenirs, curieux et amusants, intéressants toujours, amassés au long de ces années et puisés aux meilleures sources : en Chine, par exemple, un de ses informateurs fut le père Robert, procureur général des missions (et natif de Belfort qui n'est pas loin de Saint-Dié).

En voilà assez pour faire comprendre la richesse d'information et l'intérêt des cours donnés trois fois par semaine en novembre et décembre par M. Baldensperger dans la grande salle de l'*Ecole du Meuble*. Ce fut une éblouissante revue de l'évolution des idées, des institutions, de la littérature françaises de 1775 à nos jours; des jugements personnels et motivés, des portraits rapides mais qui restent dans la mémoire et d'où n'était pas toujours absente la "gouaille" chère aux Lorrains, mais sans jamais un mot à double sens ou une allusion qui pût offenser en quoi que ce soit

l'un des auditeurs. Enfin on sentait que le fond sur lequel repose toute cette érudition est fait de convictions solides, de celles qui soutiennent le traditionalisme de bon aloi, et qui respectant celles des autres savent s'imposer à leur respect : connaissance et compréhension du passé qui aide à comprendre le présent, amour de la famille, patriotisme indiscutable, respect des sentiments élevés qui ont toujours fait la grandeur de l'humanité. Notre admiration était acquise au professeur sur sa réputation, elle n'a pas été déçue ; qu'il nous soit permis d'y ajouter notre amitié pour l'homme, pour le bon Français.

* * *

Après les fêtes M. René Ristelhueber donna vingt leçons sur l'histoire diplomatique des deux derniers siècles. Un tel cours préparé et donné par quelqu'un de la "carrière" était quelque chose de nouveau à Montréal et ne pouvait que faire mieux comprendre tant des problèmes qui se posent une fois de plus à l'heure actuelle et les solutions proposées pour les résoudre. M. Ristelhueber n'a pas déçu l'auditoire, nombreux et fidèle, venu l'entendre au cours de ces plus mauvais mois de l'hiver.

Comme M. Baldensperger, M. Ristelhueber est un Français de l'Est ; c'est probablement tout ce qu'ils ont de commun, mais sur des problèmes plus que jamais primordiaux pour l'avenir de la France, cette commune origine leur impose les mêmes réactions.

L'ancien ministre de France auprès du Gouvernement canadien, est d'ailleurs un Alsacien de Pékin, et ce diplomate, fils de diplomate, a passé son enfance en de lointains pays. Excellente préparation pour la carrière qu'il a choisie, qui depuis quarante ans l'a fait vivre dans les pays les plus divers : Syrie, Egypte, Suisse, Grèce, Tunisie, Norvège, Lithuanie, Bulgarie, finalement Canada, et j'en passe certainement.

Au début de 1914, Barrès préparant, avec le soin qui lui était coutumier son voyage aux pays du Levant ; cette enquête sur le recrutement, la survivance, des missionnaires, c'est-à-dire sur la survivance de l'œuvre française en ces pays et en même temps pour lui le voyage désiré depuis

longtemps aux "cités mères de l'Orient", griffonnait dans ses *Cahiers* : "Donc ce jeudi 5 février, je suis allé voir le supérieur des Lazaristes... Au ministère à Paris c'est M. Degrand, troisième attaché à la direction politique qui connaît le mieux la partie, et puis M. Ristelhuber (sic)." (Mes Cahiers, X—p. 284).

M. Ristelhueber ne se souvient pas d'avoir reçu la visite de Barrès, mais le renseignement noté dans les *Cahiers* reste le témoignage de la compétence déjà reconnue de celui qui en était l'objet, du soin qu'il avait apporté durant son séjour à Beyrouth à connaître les problèmes et l'activité des missionnaires. Tout diplomate français d'ailleurs, où qu'il soit envoyé, retrouve quelques traces de cette œuvre missionnaire de son pays. En Orient, où M. Ristelhueber a passé une si grande partie de sa carrière, cette œuvre est plus ancienne et plus développée que partout ailleurs, mais, répétons-le, partout ailleurs elle existe. M. Ristelhueber ne s'est pas contenté de constater la chose, il lui a consacré un vivant volume de souvenirs, *Mission française*, montrant combien à travers le monde France et catholicisme sont intimement liés.

Mais si le diplomate est appelé à présider force banquets, et autres réunions, et à y prononcer des discours appropriés, il lui est moins souvent demandé de faire un cours. J'ai dit que l'auditoire de M. Ristelhueber ne fut pas déçu : il ne le fut ni sur le fond ni sur la forme. Le "nouveau" professeur (ajoutons cependant que le désir d'enseigner l'histoire était très ancien chez lui) sut exposer avec clarté et précision une situation européenne, puis mondiale, de plus en plus compliquée.

Enfin pour compléter ce cours d'histoire diplomatique, le conférencier a encore donné après Pâques cinq leçons sur la *Carrière diplomatique : son évolution, ses usages, son organisation*, donnant alors un aperçu pratique de la vie et de l'activité auxquelles doit se préparer le futur diplomate. Inutile de dire qu'ici, plus encore que dans le cours d'histoire, M. Ristelhueber a puisé dans ses souvenirs, et qu'autant qu'un cours pratique ses leçons ont été des causeries intimes.

Chez combien de ses jeunes auditeurs, le conférencier aura-t-il fait naître la vocation diplomatique ? Chez plusieurs cer-

tainement et l'avenir nous le dira mais M. Ristelhueber peut dès à présent rester assuré qu'il a ajouté un beau et utile chapitre à sa "Mission française".

★ ★ ★

M. Roger Picard et M. Louis Marlio sont restés moins longtemps parmi nous. Economistes l'un et l'autre, les cours qu'ils ont donnés pour être plus techniques n'en ont pas été moins intéressants. Tous deux d'ailleurs joignent à une compétence indiscutée, une parole aisée et une longue expérience de l'enseignement. Tous deux ont su attirer et intéresser un auditoire fidèle.

★ ★ ★

Le titre choisi pour ces quelques remarques permettrait de passer sous silence M. Halecki, mais je m'en voudrais d'agir de la sorte. L'éminent historien, profondément patriote, fier, et à juste titre, d'être Polonais et ne demandant rien d'autre, peut pourtant trouver place ici. Il serait banal

de dire qu'il parle bien français, il est éloquent, il est convaincant. Il nous a parlé de "*La Reconstruction de l'Europe centrale et orientale après la première guerre mondiale*". Il a su montrer la difficulté, la complexité, des problèmes qui se sont posés alors, et aussi que ces problèmes mal résolus, vont se poser de nouveau et que de leur solution dépendra en grande partie la solidité de la paix à venir. Souhaitons qu'ils soient bien résolus.

En attendant cette paix si désirée, reconnaissons que le malheur des uns fait le bonheur des autres. La terrible guerre a forcé beaucoup d'hommes illustres à chercher refuge en Amérique. Félicitons et remercions l'Institut scientifique franco-canadien d'avoir donné aux Montréalais l'occasion d'entendre et de profiter de l'enseignement de plusieurs d'entre eux. Remercions les conférenciers eux-mêmes, réjouissons-nous des liens ainsi créés, ou renforcés, et espérons qu'ils continueront dans la paix.

Jean HOUPERT.

Dons à la Bibliothèque

Au cours du mois de mai, la Bibliothèque a reçu plusieurs envois et nous tenons à signaler à nos lecteurs, le geste des généreux donateurs à qui nous adressons publiquement nos remerciements :

Carnegie Endowment for International Peace :

The Canadian born in the United States, by Leon E. Truesdell.

Dr L.-C. Simard :

Plusieurs revues.

Royal Legation of Sweden :

Sweden, a wartime survey.

Columbia University Press :

Antiquities of Bail, by Elsa de Haas.

Canadian Industries Limited :

Une série de brochures sur les produits synthétiques.

M. Jean-Julien Perrault :

Quarante-neuf volumes de droit.

M. l'abbé Ovila Fournier :

Plusieurs revues.

Marmon-Herrington Co. Inc. :

Automotive Nomenclature.

Polish Government Information Center :

Squadron 303, by Arkady Fiedler.

Révérrende Sœur Sainte-Théophanie :

Vocabulaire de la Philosophie, par A. Lande, en 3 volumes.

Dr Wilfrid Lord (de Granby) :

Des séries d'années complètes de revues médicales et spécialisées et plusieurs autres volumes.

Le mois international

20 avril – 20 mai 1944

Le mois a été dominé par l'attente des opérations militaires d'Europe.

Les Russes ont achevé la reprise de la Crimée en faisant capituler Sébastopol. Mais, sur l'immense front de la Mer Noire à la Baltique, on n'a signalé que des combats locaux, d'ailleurs assez durs, dans la région de Stanislavov. C'est la porte de la Hongrie qu'Allemands et Hongrois défendent âprement.

En Italie, l'offensive alliée commandée par le général Alexander a débuté le 11 mai. La 8e armée britannique, composée d'Indiens, de Canadiens et d'Anglais attaquent au nord de Cassino tandis que la 5ème armée franco-américaine se trouve entre Cassino et la mer. Les Français, sous les ordres du général Juin, ont fait une avance remarquable dans la vallée du Liri ou Garigliano, aux lieux mêmes où se battit jadis Bayard. Leur avance obligea les Allemands à évacuer Cassino, menacé d'encerclement.

Aussi importante que soit cette offensive, nul ne pense qu'elle puisse être l'action principale de l'assaut contre l'Allemagne. L'attention reste concentrée vers le Nord-Ouest européen, cette région qui fut à la source de tant de progrès scientifiques et que la prolongation de la guerre menace gravement. Du 15 avril au 15 mai, pendant un mois consécutif, de puissantes escadrilles de bombardement ont dominé l'Allemagne, la France et la Belgique. Les objectifs ont été principalement les grands nœuds ferroviaires et leurs ateliers de réparation, les avionneries, les fabriques d'essence synthétique, et, d'une manière plus mystérieuse, les installations défensives que les Allemands ont construites sur la "côte d'invasion". Interrompu pendant quelques jours, le bombardement vient de reprendre. Laisant de côté les hypothèses et les pronostics, on peut noter quelques faits : suppression en Angleterre de tous permis de voyage, appel aux peuples alliés de

l'Allemagne de renoncer à la lutte, pression diplomatique sur les neutres afin de priver l'Allemagne de certaines matières (tungstène d'Espagne, chrome de Turquie, roulements à billes de Suède). On peut mettre sans doute en rapport avec l'imminence de l'invasion la transformation en Algérie du Comité de Libération Nationale en Gouvernement provisoire de la République Française.

Malgré l'importance des événements européens, on ne saurait oublier que la guerre se poursuit en trois régions principales. 1) en Nouvelle-Guinée où les Américains ont continué leur stratégie audacieuse en occupant Hollandia, débordant ainsi les troupes japonaises du Sud-Est de l'île. 2) à la frontière indo-birmane où les Japonais ont manqué leur offensive contre l'état de Manipour et sont vivement contre-attaqués par les forces conjuguées des Chinois et des Américains. 3) en Chine dans le Nord du Ho-Nan, où les Japonais s'efforcent de maîtriser la voie ferrée Pékin-Hankéou.

Dans l'ordre de la construction de la paix, divers événements sont à noter. Lors d'une discussion à la Chambre des Communes, M. Churchill a fait remarquer que dans la Charte de l'Atlantique, c'est à sa demande qu'avaient été inscrits les mots : "avec le respect absolu de leurs obligations actuelles..." En réalité, en Angleterre, la Charte est mise de côté pour faire place à l'étude pratique des conditions du commerce dans le monde futur. Travailleurs et conservateurs ont fait à ce sujet des déclarations convergentes. *La réunion des premiers ministres du Commonwealth* a manifesté avec éclat les préoccupations du monde britannique : maintenir, sinon renforcer la préférence impériale; maintenir la cohésion territoriale de l'Empire.

Espérer le contraire serait d'ailleurs chimérique et utopique. Parlant de l'Empire français, Jacques Stern écrit avec

beaucoup de justesse : "Ne laissons pas porter un coup de pioche meurtrier dans ces Sociétés des Nations embryonnaires que sont l'Empire britannique et l'Empire français, écoles de gouvernement d'où naissent et naîtront de jour en jour plus de nations libres et autonomes protégées par leur progrès et leur solidarité". La solidarité universelle ne s'établira pas en ruinant les liens solidement établis entre des nations diverses, mais bien en réalisant de nouveaux liens entre les groupes

existants. A cet égard, l'intervention de M. Mackenzie King a été justement remarquée, car il a précisé qu'il y aurait grand péril à présenter l'Empire britannique comme une société close.

En complément des chiffres donnés par M. Churchill, le gouvernement canadien a publié les pertes canadiennes jusqu'au 29 février 1944 : 14 999 tués, 2 847 disparus, 4 803 prisonniers, 7 889 blessés.

Yves MAZAUGUES

SECRETARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Les Ecoles d'Arts et Métiers, sous la régie du Secrétariat de la Province, offrent à ceux qui se destinent aux carrières industrielles une variété de cours basés sur les besoins de l'industrie et propres à répondre aux aspirations de chacun.

Les cours du soir, notamment, ont l'avantage de permettre à l'élève de poursuivre le jour un travail rémunérateur et d'employer, le soir, ses loisirs à des études qu'il reconnaît nécessaires et souvent indispensables.

Pour renseignements, s'adresser au Directeur général des Ecoles d'Arts et Métiers, 7345 rue Garnier, Montréal.

JEAN BRUCHESI
sous-ministre

HECTOR PERRIER
ministre

EN MARGE DE...

Pour l'unité nationale

A une assemblée de la Chambre de Commerce des Jeunes, l'Hon. Athanase David a parlé anglais et le Col. Wilfrid Bovey a parlé français. Voilà deux gestes fort utiles à la cause de l'unité nationale.

Mais, tout en gardant le sens de la mesure, ne peut-on pas affirmer que chez l'élite canadienne-française la majorité des nôtres parlent l'anglais. En face, chez l'unité canadienne-anglaise, combien de Canadiens anglais parlent-ils notre langue? La réponse n'est pas à l'honneur de nos concitoyens de langue anglaise.

Le Col. Bovey a dit: "Apprendre le français est nécessaire aux anglophones du Québec qui veulent rencontrer leurs compatriotes francophones en égaux. Dans une province où 85 pour cent des gens sont français, je ne peux pas comprendre qu'un anglophone ne puisse se servir de la langue française parlée si couramment. Dans tout ce pays cette langue est parlée par 40 pour cent des citoyens."

Voilà des paroles courageuses, que le Col. Bovey en soit remercié.

Rapprochons ce geste d'un entrefilet du journal "Free Press" de Winnipeg: "Sir William Mulock, centenaire éminent du Canada, dit que la barrière du langage est celle qui entrave le plus sérieusement l'unité nationale au Canada. Afin de remédier à la situation qui existe actuellement entre les deux nationalités anglaise et française, Sir William suggère qu'on établisse à Montréal une grande école où l'on enseignerait le français d'une façon pratique aux Canadiens de langue anglaise et l'anglais aux Canadiens français."

Ce n'est pas une utopie et ce projet mériterait d'être réalisé dès après la victoire, avant si possible. L'unité nationale est bien malade. MM. Bovey et Mulock devraient recevoir des nôtres toute l'aide nécessaire, mais si messieurs les Anglais

du Canada voulaient y mettre un brin de bonne volonté...

Miss Bomb ou l'attaque inattendue

Un vétéran de l'autre grande guerre était en train de jeter un coup d'œil sur des bombes et des grenades exposées dans une vitrine de l'ouest, à l'occasion du dernier emprunt. Soudain, un essaim de jeunes canadiennes anglaises sort en courant d'un building et l'une d'elles se jette sur le vieux monsieur en contemplation devant les bombes! Elle se confond en excuses et les "I am sorry" n'en finissent pas. Notre vétéran enlève son chapeau et, pointant les bombes, il dit en souriant: "Bombs, Miss Bomb!"

Un éclat de rire fuse dans l'air et le groupe joyeux continue sa route. Et le vétéran se dit qu'après tout il préfère la bombe qui vient de s'abattre sur lui aux autres bombes! Et il pense au temps où il était plus jeune et un mot délicieux de Fontenelle lui revient à la pensée.

Cet homme de lettres qui fut un des esprits les plus fins de son époque, avait quatre-vingt-quinze ans quand il fit un faux pas pour aider une femme qui venait de tomber sur le trottoir. Tout désolé de n'avoir pu donner un coup de main à la jeune personne, il lui dit: "Ah! madame, si j'avais encore mes quatre-vingt-cinq ans!"

Un geste de courtoisie

Lors d'une assemblée, le directeur de la Division des maladies vénériennes au ministère des Pensions et de la Santé nationale, le lieutenant-colonel Williams, s'adressait d'abord à son auditoire en un français correct, voire très élégant. Puis, après ce préambule, il continua sa cau-

serie dans sa langue, pour la terminer en français.

Voilà un geste charmant qui plut énormément aux médecins et aux infirmières du Service de santé de Montréal.

Nos compatriotes de langue anglaise ne sauront jamais assez combien semblable geste nous plaît à nous Canadiens français ! S'ils le savaient, ils feraient tous comme le Dr Williams qui s'est donné la peine d'apprendre notre langue et qui est arrivé à une prononciation presque parfaite de la langue française. L'unité nationale ne pourrait qu'y gagner beaucoup. Si les chefs de file et tous ceux qui appartiennent à l'élite canadienne-anglaise voulaient imiter cet officier de l'armée canadienne.

Pourquoi tant de nos concitoyens de langue anglaise s'obstinent-ils à ne pas parler notre langue, cette langue que tout civilisé devrait se faire un honneur de parler ?

Partout, en Europe, avant la guerre les gens "bien" se piquaient de parler français. Notre roi, notre reine, Churchill et des milliers de leurs compatriotes parlent le français. Rappelons que M. Anthony Eden parle le français sans aucun accent !

A tout événement, le lieutenant-colonel Williams a eu un geste charmant et qui méritait d'être souligné, et signalé à nos lecteurs. Si ce geste pouvait faire bouler de neige, l'unité canadienne y trouverait sûrement son compte.

Un manuel uniforme d'histoire

Un de nos pères conscrits, l'Hon. Athanase David, proposait récemment l'adoption d'un manuel uniforme d'histoire du Canada pour toutes les provinces du Dominion. "De la sorte, disait-il, le petit Québécois apprendrait à représenter le petit Ontarien et les enfants des autres provinces. Les petits Anglais apprendraient ainsi que les Canadiens d'origine française furent les premiers à occuper le pays, qu'ils reçurent le pays des mains des Indiens, que beaucoup moururent par ce geste, que des prêtres et des missionnaires souffrirent le martyre pour assurer

le règne du Christ sur la terre, que ce pays a été sauvé deux fois par les Canadiens français du Québec pour qu'il demeurât aux mains des Anglais et que durant des siècles de grands hommes ont eu à cœur le respect du traité qui cédait le Canada à l'Angleterre."

Certes, ce manuel uniforme d'histoire proposé par M. David représente l'idéal au point de vue du Canada. Reste à savoir s'il est vraiment possible d'écrire un manuel pour qu'il soit accepté par toutes les provinces. N'y a-t-il pas encore bien des préjugés à vaincre avant que nous réussissions à atteindre cet idéal en matière d'enseignement ?

Ne mettons pas les points sur les i, mais une histoire pour être une histoire dans toute l'acception du mot, ne saurait passer sous silence certains faits, certaines fautes commises. Bien habiles seraient ceux qui s'attelleraient avec succès à la tâche d'écrire ce manuel d'histoire !

Souhaitons tout de même qu'on tente de transformer ce projet en réussite. Ce serait un grand pas en avant et qui servirait la cause d'une unité nationale plutôt boiteuse. Mais, franchement, sommes-nous donc les seuls responsables dans ce domaine ?

Franchise et méprise

Un pochard s'arrête devant un passant et lui demande "la charité pour aller prendre une tasse de thé."

— Est-ce que vous ne préféreriez pas un verre de bière ?

— Oh, oui, monsieur.

— Et c'est bien ce que vous avez l'intention de faire avec ce dix cents ?

— Oui, monsieur.

— Bien, voilà votre tasse de thé !

Cela me rappelle qu'il y a quelques années un autre pochard, vers les huit heures du soir, au coin des rues Saint-Laurent et Craig, s'approcha de moi. Le dialogue suivant s'engagea :

— Parlez-vous français ?

— No, Sir.

— Do you speak English ?

— Non, monsieur !

Et alors, avec mon accent le plus guttural, je lui demandai : "Können Sie deutsch sprechen ?"

L'autre, l'interloqué, me toisa des pieds à la tête et, avec un ton des plus méprisants, il lança un juron dont le parfum n'avait rien de catholique, et il s'écria : "Encore un maudit Juif !"

Et il s'éloigna d'un air très digne et haussant les épaules, convaincu qu'il venait d'avoir affaire à un compatriote authentique de M. Bronfman !

Il y a trois ans

Au moment où nous écrivons ce billet, il y aura bientôt trois ans que Louis Francœur succombait sous les coups d'un implacable destin.

Peut-on s'empêcher de penser à lui, au moment où les forces coalisées des Alliés vont s'élanter de tous les côtés à la fois pour abattre à tout jamais les hordes hitlériennes.

Est-il possible d'oublier que notre compatriote avait les larmes aux yeux et des sanglots dans la voix quand il annonça

la capitulation de la France. Et pourtant il ne désespéra jamais de la situation et l'une de ses dernières paroles au Dr Roméo Boucher fut pour affirmer que la Grande-Bretagne restait le défenseur de la civilisation dans la Méditerranée !

Avec quelle joie il aurait annoncé à ses milliers d'auditeurs les victoires qui ont marqué les étapes de la remontée des nations unies !

Il ne sera malheureusement pas là, mais nous accomplissons un pieux devoir en rappelant son souvenir à tous ceux qui l'ont aimé.

Et, à l'heure proche où nos aviateurs, nos soldats et nos marins se préparent pour l'assaut final qui sauvera ce qui reste de notre civilisation, n'ayons garde d'oublier que les commentaires de Louis Francœur résonnaient en nous comme un chant d'espoir indéfectible en la victoire finale — et en la résurrection de notre France !

Guy SAUVAGE

Isolez les enfants contagieux

Le long de nos routes, des autorités bienveillantes ont placé des affiches pour nous indiquer les passages à niveau, les courbes, les côtes abruptes ou les autres accidents du terrain, et l'automobiliste qui ne veut pas en tenir compte se réveille souvent dans un lit d'hôpital. De même, lorsque survient un accident, de la contagion, dans la vie de l'enfant, des conseils vous sont donnés pour sa protection. Malheureusement, ici ce n'est pas l'enfant qui peut tenir compte de l'affichage ou des conseils : ce devoir incombe à ses parents, mais c'est l'enfant qui souffre de leur négligence. Enumérons brièvement ces mesures protectrices : Lorsque survient une maladie contagieuse, pour son confort et son bien-être, l'enfant doit être isolé dans une chambre particulière : qu'on éloigne de lui la présence et le va-et-vient des autres habitants de la maison : il a droit au repos et à la tranquillité que demandent les grandes personnes malades ; son corps en a besoin pour refaire ses forces et vaincre la maladie.

L'enfant a droit aux soins médicaux appropriés ; si votre enfant se mourait de faim, vous auriez droit de prendre un pain ou de la nourriture à la devanture de l'épicerie et ce n'est pas un vol ; monsieur le bandit qui s'attaque à votre propriété et qui menace la vie des autres, vous avez droit de le tirer à bout portant et ce n'est pas un meurtre ; lorsque la vie de votre enfant est en danger, c'est également un cas de force majeure : il a alors un droit absolu au secours de la science médicale, et qui refuse ou néglige de lui assurer cette assistance porte atteinte à sa vie même.

Il faut de plus que les parents prennent les mesures propres à empêcher la propagation de l'infection chez les autres membres de la famille, ainsi que dans l'entourage. Votre petit bonhomme fait une scarlatine et vous négligez de l'isoler ; sa petite sœur fera la maladie à son tour ; elle fera peut-être une néphrite comme complication, avec le résultat que dans les années à venir, lorsqu'elle sera mariée et deviendra mère, elle souffrira d'albuminurie et mourra d'éclampsie ainsi que son enfant. Qui donc aura causé la mort de ces deux personnes ? La réponse ne fait aucun doute, ce sont les parents de la jeune maman qui ont négligé d'isoler son petit frère lorsqu'il a fait sa scarlatine.

Le Ministère de la Santé et du Bien-Etre social

Docteur Jean Grégoire
sous-ministre

Honorable Henri Groulx
ministre

Le Cercle Universitaire¹

Messieurs,

Comme c'est la coutume, ce rapport tient tout de suite à rendre hommage à la mémoire des membres qui nous ont quittés au cours de cette année pour un monde meilleur. Ce sont MM. Olivier Lefebvre, ingénieur civil, Léo Pariseau, médecin, Adrien Plamondon, ingénieur civil et Arthur Vallée, avocat. Tous quatre étaient membres à vie. Autres défunts : MM. Georges Mignault et Alfred Mousseau, médecins et Wm.-C. Wall, ingénieur civil, membres souscripteurs; Marius Laporte, notaire, membre non résident. On voudra se souvenir tout particulièrement de MM. Lefebvre et Vallée qui, à la présidence du Cercle Universitaire comme à l'Université, à l'A. G. D. U. M., montrèrent une si grande distinction et manifestèrent un si rare dévouement.

Au 30 avril 1944, le Cercle comptait 422 membres actifs, soit 175 à vie, 145 souscripteurs, dont 94 membres sénior et 51 junior, enfin 102 non résidents. Le Cercle compte aussi 2 membres d'honneur, Son Excellence le comte d'Athlone, vice-roi du Canada, et son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal. Les 19 consuls de carrière à Montréal ont accepté avec empressement d'être membres honoraires. 30 de nos membres sont aux armées. Fait très important à signaler : le Cercle s'est enrichi, cette année, de 101 nouveaux membres. Ils se dénombrent ainsi : 20 membres à vie, 27 membres souscripteurs, 32 membres junior, 17 membres non résidents, 5 membres en service actif. Il est de la plus élémentaire justice de dire ici à qui le Cercle Universitaire doit ce regain de popularité. A plusieurs de ses anciens mais surtout à votre Exécutif. Vous avez là la preuve, Messieurs, que si chaque associé n'amenait qu'une recrue et à plus

forte raison deux ou trois, le Cercle connaîtrait une splendide prospérité. On remarquera que les adhésions dans la section des jeunes se chiffrent à 32. On ne compte pas, parmi ces jeunes gens, les 25 finissants que l'Université de Montréal nous a recommandés après en avoir été gracieusement sollicitée par le Cercle à l'occasion de ses noces d'argent. Notre geste à l'endroit de la jeunesse universitaire se renouvellera dorénavant chaque année. La lettre que nous ont écrite les autorités de l'Université de même que les bénéficiaires de nos bourses rend hommage à notre courtoisie. Quelques-uns de ces jeunes gens se sont déjà prévalus des privilèges de la maison. C'est avec joie que le Cercle Universitaire accueille la jeunesse. Il voit en elle son perpétuel rajeunissement. Le recrutement de 101 nouveaux membres ne représente pas une augmentation réelle. Il faut compter avec les décès, les démissions et le transfert d'une catégorie à l'autre. L'augmentation réelle pour cette année est de 36 membres alors que l'augmentation pour l'an dernier était de 12. Au sujet du recrutement, les membres voudront se rappeler que le Cercle tient à leur disposition un très beau dépliant avec photographies de la maison et un texte *ad hoc* rédigé par notre secrétaire. Le dépliant sort des ateliers de "La Patrie". Les frais de ce dépliant ont été en partie couverts par l'un de nos membres les plus fidèles, M. Pierre Charton.

L'année 1943-1944 marquait, ainsi que nous l'avons déjà dit, le vingt-cinquième anniversaire de la fondation du Cercle Universitaire. Notre Cercle devait demeurer, toute l'année, sous ce signe prometteur d'une vie longue et abondante. Les noces d'argent ont donc en quelque sorte été le clou de l'activité intellectuelle et mondaine. Elles ont consisté en un somptueux dîner le dimanche 28 novembre 1943, sous la présidence de Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal et chancelier de l'Université. A l'occasion de ce dîner, le docteur Oscar Mercier, président, et le docteur Eudore

(1) Rapport du conseil du Cercle universitaire de Montréal sortant de charge à l'assemblée générale annuelle des membres à vie, le mardi 23 mai 1944.

Dubeau, fondateur, prononcèrent des allocutions de circonstance. La plupart des anciens présidents et leur épouse assistaient à la fête. M. Maurice Onderet, violon solo de l'orchestre des Concerts symphoniques, charma l'auditoire. Le samedi, 4 décembre, un grand bal, sous la présidence de Son Honneur le Maire de Montréal et de Mme Adhémâr Raynault, clôturait la semaine jubilaire. Il y eut buffet, danse. Pour la première fois, l'organisation de la fête avait été confiée au Comité des Jeunes. Ce fut un succès.

Le Cercle a continué la politique des déjeuners-causeries inaugurée quelques années auparavant. Il ne fait pas de doute que les déjeuners du jeudi plaisent à notre clientèle. Cette année, la moyenne de l'assistance fut de cent membres. Certains déjeuners ont fait salle comble. Au cours de la première série, le Cercle a eu le plaisir d'entendre — je cite leurs noms dans l'ordre où ils sont venus chez nous — MM. Jean Bruchési, Jean-Louis Gagnon, François-Albert Angers, Honoré Parent, Robert de Roquebrune, Mme Léo-Paul Desrosiers, MM. Edmond Turcotte, Paul Dumas, Mlle Annette Doré, l'abbé Rodolphe Dubé, Son Excellence Mgr Paul Yu-Pin, vicaire apostolique de Nankin, M. Guy Frégault. Au cours de la deuxième série, le Cercle a eu l'honneur de recevoir MM. Jean Penverne, Léon Gérin-Lajoie, Jean-Pierre Houle, Mlle Marcelle Barthe, MM. Albert Lagnado, Marcel Raymond, Séraphin Marion, John-P. Humphrey, Robert Bonnier, Dostaler O'Leary, Albert Mayrand, Mme Annette Lasalle-Leduc. Donc vingt-quatre déjeuners — peut-être trop — que le Cercle a organisés pour l'agrément et le profit de ses membres, de leurs amis, et auxquels prirent la parole des hommes et des femmes distingués de chez nous et choisis, comme il convenait, dans tous les milieux. Un hebdomadaire a eu la mauvaise grâce de nous le reprocher.

Tous les diners, sauf deux, ont également remporté un grand succès. Et comme on en avait exprimé le désir, ils ont eu lieu généralement le dimanche. La saison a débuté très tôt, soit le dimanche 29 août. M. Emil Ludwig l'inaugura. Le Cercle reçut ensuite notre très distingué compatriote en visite au Canada, M. Pierre Dupuy. Plus tard, nous avons eu le plaisir d'entendre d'éminentes personnalités polonaise, française, belge, anglaise et américaine : MM. les professeurs Oskar Halecki, Jacques Maritain, Henri Grégoire, le Très Honorable Malcolm McDonald, haut commissaire du

Royaume-Uni au Canada et enfin Son Excellence M. Ray Atherton, ambassadeur des Etats-Unis à Ottawa. Le Cercle a profité du diner Atherton pour faire entendre un jeune pianiste canadien de talent, M. Paul-André Asselin.

Les expositions tenues dans nos salons depuis quelques années ont conquis la faveur du public. Celle de février était consacrée à l'artisanat. La direction en avait été confiée à M. Jean-Marie Gauvreau aidé de MM. Paul Ostiguy et Henri Beaulac. L'honorable Oscar Drouin, ministre des Affaires municipales du Commerce et de l'Industrie, présida le dîner d'ouverture. Le conférencier était l'admirable chanteur des choses de la terre, l'abbé Félix-Antoine Savard. A l'occasion de l'exposition, M. Marius Barbeau, écrivain et folkloriste, fut l'hôte d'honneur à un thé présidé par Mme Paul-Emile Ostiguy. L'exposition, dont la visite était gratuite, fut de courte durée. Mais elle attira une foule émerveillée. A la clôture, une vente aux enchères d'un certain nombre d'œuvres de nos artisans rapporta la jolie somme de \$ 550., montant intégralement versé à l'œuvre de secours de Canada-France.

Le Cercle a également réussi quelques autres initiatives. Il a reçu à dîner en l'honneur du Corps d'Aviation Royal Canadien. Une pellicule de guerre, montrée après le repas, impressionna vivement l'auditoire. Pour la première fois, le Cercle a organisé une fête enfantine. La réception, sous la présidence de Mme Oscar Mercier, eut lieu le jour des Rois et réunit une cinquantaine d'enfants. Mme Jean-Louis Audet leur présenta un spectacle fort apprécié. Un goûter, des cadeaux du Président au Roi et à la Reine des bons enfants, une distribution de flûtes enchantèrent les petits. Mgr Olivier Maurault leur donna sa bénédiction. Egalement pour observer la tradition, il y eut en juin un tournoi de golf à Laval-sur-le-Lac, en novembre fête aux huitres, la veille du jour de l'an, réception.

On leur rendra cette justice, vos directeurs n'ont pas chômé cette année. Ils sont assurément responsables de la renommée du Cercle Universitaire non seulement à Montréal mais par toute la province et à l'étranger. Il convient de dire que le Cercle doit aussi sa réputation aux journaux qui ne lui ont pas ménagé leurs colonnes en des circonstances pourtant difficiles. L'un de nos membres, M. Oswald Mayrand, a fait paraître dans une édition dominicale de "La Patrie" des photographies de notre

hôtel. Ce soir, nous voulons remercier tous les journaux de leur belle et gratuite publicité et dire en particulier aux journalistes attachés à notre maison la très sincère considération que nous leur gardons.

Dieu merci, la vie sociale de notre Cercle n'est pas le seul aspect intéressant de ce rapport. M. le Trésorier nous communique d'excellentes nouvelles. Pour la première fois, depuis sa fondation, pour la première fois, entendez bien, le Cercle présente un surplus appréciable de \$ 5,871.87 comparé à un déficit de \$ 128.56 pour l'exercice précédent. Soulignons que le fonds de roulement au 30 avril 1944 en regard de celui de l'année dernière à la même date, accuse une amélioration de \$ 7,783.20, ce qui donne au Cercle, pour la première fois encore, un surplus des disponibilités sur les exigences de \$ 12,620.75.

L'analyse des ventes du restaurant révèle que, sur un total de \$ 73,974.18, les commandes des membres se montent seulement à \$ 27,041.33, le solde de \$ 46,932.85 provenant des commandes de groupes étrangers à notre Cercle. Sans cet apport extérieur, la situation aurait certainement été déficitaire. La seule politique qui s'impose pour éliminer peu à peu cette affluence d'étrangers dans notre maison, c'est un recrutement intense parmi la classe professionnelle.

Le ménage prévu à la dernière assemblée générale a été exécuté et payé par la contribution spéciale exigée des membres durant l'exercice écoulé.

Concluons ce rapport peut-être trop long mais, à mon avis, intéressant. Je rends hommage aux membres du Conseil et particulièrement à mes camarades du Comité de Régie pour l'intérêt qu'ils ont pris à la vie du Cercle. Sans la collaboration assidue et éclairée de l'Exécutif et de nos autres Comités, je ne serais pas en mesure de vous

présenter, Messieurs, un rapport aussi substantiel, aussi vivant, aussi encourageant. Vos officiers cependant ne sauraient assez insister auprès de vous pour que vous preniez tous allègrement votre part de responsabilités. Le Cercle Universitaire n'est pas l'affaire d'un seul homme, de deux ou trois. C'est une entreprise dont le succès, comme pour toutes les autres entreprises, se fonde sur la solidarité. Faites-vous recruteurs. La tâche n'a depuis longtemps jamais été aussi facile. Profitez du vent qui gonfle nos voiles. Le Cercle Universitaire a un rôle à jouer dans la vie culturelle de la métropole. Toutes les professions libérales doivent avoir à cœur de l'aider à jouer ce rôle. Recrutez donc des membres. A tout le moins venez à nos manifestations. Faites-nous aussi des suggestions. Elles seront toujours prises en bonne part, pour peu qu'elles aient en vue les seuls intérêts du Cercle. Vous serez appelés à élire de nouveaux directeurs. Que le zèle soit leur principal mérite à votre confiance. Comme mes prédécesseurs et plus qu'eux peut-être, je suis heureux de signaler à votre attention le dévouement du gérant de cette maison, M. Zénon Delorme, à qui je renouvelle, en votre nom, l'assurance de notre sympathie pour la perte qu'il a éprouvée, au cours de l'année, par suite de la mort de Mme Delorme; le dévouement aussi du comptable, M. Emmanuel Madore, du maître d'hôtel, M. Reynald Crevier, ainsi que de tous les employés. La besogne, au Cercle Universitaire, est harassante. Un chiffre de ventes de près de \$ 75,000 représente une somme inimaginable de fatigues. Sans un personnel au courant, actif, honnête, le Cercle ne connaîtrait pas la prospérité.

Oscar MERCIER,
Président

A propos de quelques livres

Les îles de la nuit¹

par Alain Grandbois

Il serait méchant de dire que ce qui caractérise **Les îles de la nuit** c'est l'obscurité du style. Les poèmes réunis sous ce titre ont surtout une valeur musicale : il ne suffit pas de les lire des yeux, il faut les dire pour que toute leur valeur en soit exprimée. Nous signalons particulièrement ceux intitulés : Parmi les heures; Avec ta robe; Ce qui me vient; Ce feu qui brûle et Ah ! toutes ces rues. Mais, c'est là un choix subjectif que ne ratifieront peut-être pas d'autres lecteurs.

Ce livre est orné de cinq dessins originaux de Pelland dont la formule s'adopte bien au style des poèmes. Une remarque toutefois : les noirs eussent gagné en intensité si ces dessins avaient pu être imprimés sur un autre papier. Cette critique est sans doute injuste pour l'éditeur qui a fait un effort très louable pour donner à la présentation de ce volume un cachet artistique assez inusité et sans doute a-t-il déploré l'impossibilité de se procurer le papier voulu pour l'impression de ces dessins (je pense à un Impérial du Japon sur lequel l'encre de Chine ressort généralement fort bien). Quoi qu'il en soit, la publication de ce volume témoigne que l'on peut envisager avec confiance l'avenir de l'édition canadienne.

R. T.

Voyages en forme de croquis²

par René Ristelhueber.

Ce volume complète **Mission française** paru récemment chez les mêmes éditeurs. Pour présenter le tableau d'un pays, M. Ristelhueber a eu recours à deux méthodes, celle de la description pure et simple des lieux et celle du conte. Dans cette dernière, la psychologie des personnages en dit souvent plus long sur l'état d'esprit d'un peuple que les rapports les plus circonstanciés. Ainsi, dans **Huit mer-**

veilles les types de Chinois évoqués révèlent de façon fort saisissante la permanence de la hiérarchie dans les familles; dans les **Turqueries** on retrouve des tableaux que n'eût pas désavoués Pierre Loti et même si les mœurs ont changé depuis 1919, les couleurs, les odeurs, le mouvement de foule de Stamboul et de Pera gardent toujours leur attrait.

Le récit de **L'enterrement de Ladislas** nous penche sur le cas symbolique d'un Lithuanien, ardent patriote, fier dans le deuil et dans la misère, admirable par la grande confiance qu'il témoignait envers la France et la pensée française. Je m'en voudrais de ne pas signaler tout particulièrement la page consacrée à la Norvège où M. Ristelhueber expose comment ce pays a pu réaliser d'heureuse façon l'égalité des citoyens dans un sentiment unanime de la dignité humaine et du respect d'autrui.

Ici encore adressons un compliment aux éditeurs : l'ouvrage est fort bien présenté et les illustrations de Fernande Simard sont à la fois expressives et très sobres. Toutes nos félicitations pour cette collaboration de l'écrivain, de l'illustrateur et de l'éditeur.

R. T.

Interviews imaginaires³

par André Gide

Les jeux de cartes se jouent généralement à plusieurs personnes, il y a cependant une grande variété de "solitaires" appelés aussi réussites. Quelques adeptes de ce passe-temps se trichent parfois pour réussir. Dans ses **Interviews imaginaires**, André Gide a mis un monologue en forme dialoguée et s'il a réussi, je ne crois pas qu'il ait eu à tricher. A une exception près (chap. IX), il se fait dire ce qu'il a envie de dire sur la littérature, la poésie, la philosophie. L'interview authentique est "une sorte de maïeutique" mais l'interview imaginaire tient de la fécondation artificielle. Peu importe d'ailleurs le procédé, ce qui nous

(1) Parizeau, Editeur, Montréal.

(2) Editions Variétés, Montréal.

(3) Editions Jacques Shiffrin, N. Y. Concessionnaire Librairie Beauchemin, Montréal.

intéresse ce sont les idées. Il est difficile de suivre le cours sinueux d'une pensée qui vagabonde et c'est l'amoindrir que d'en présenter des fragments, instantanés qui se figent alors qu'il faudrait un film pour en exprimer le mouvement.

Les discussions linguistiques occupent une large part de ces interviews, l'art dramatique et la poésie également, les noms de Valéry, Aragon, Eluard, Claudel, Apollinaire, Rimbaud côtoient ceux de Baudelaire, Hugo, Lamartine. A lire surtout les pages très intéressantes sur Goethe, son influence en Allemagne et en France; sur Chardonne et son inconscience; sur les impressions de la délivrance de Tunis où Gide se tenait caché, attendant la libération.

Misère morale de l'écrivain qui ne peut plus communiquer librement ses idées, qui écrit en cachette et qui doit refouler ses pensées traquées, guettées. Misères matérielles: Gide, réfugié dans le Midi, avait dû laisser ses livres à Paris, un littérateur sans livres! Grand fumeur, il souffrait de la pénurie de tabac, et roulait des cigarettes avec ses mégots... Mais ceci est dit tout simplement, sans chercher à apitoyer le lecteur, et nous instruit sur l'état d'âme de l'élite dans les pays occupés. Nous pouvons nous attendre à une éclosion de fort belles œuvres lorsque se desserrera l'étreinte nazie qui paralyse le cœur et le cerveau de l'Europe envahie.

R. T.

Mon film ⁴

par Clément Vautel

Quel Parisien n'avouerait pas candidement que son premier coup d'œil au Journal allait vers cette rubrique où, tous les jours, Vautel traduisait les événements, interprétait les faits divers et faisait en quelque sorte le point à l'usage du Français moyen. Pendant trente ans Vautel a en effet mis le bon sens et la bonne humeur à la portée de tous. Je n'aurais jamais cru qu'il avait des ennemis et qu'on pût critiquer certaines de ses idées tant elles étaient exprimées avec bonhomie et simplicité. Ses souvenirs d'un journaliste montrent que cette vie, en apparence limpide et sans rides, était au contraire assez souvent agitée et que de fréquents drames se passaient dans les coulisses du journalisme. Il appelle "polémiquettes" les coups de griffes des confrères et les jappements de roquets. Or, le plus tragique c'est que les journaux où Vautel écrivait lui refusaient le droit de répondre. "Pas

d'histoires!" Mot souverain de la IIIe République. Ce devait être enrageant.

Clément Vautel est peut-être mieux connu ici par ses romans "Mon curé chez les riches" "Mon curé chez les pauvres" ou par les pièces et les films qu'on en a tirés. Son style reste aussi spirituel lorsqu'il raconte ses souvenirs que lorsqu'il faisait parler l'abbé Pellegrin et que dire de sa peinture des gentils petits ratés, fielleux, envieux, baveux? C'est un passe-partout qui conviendrait à bien des portraits.

"Souvenirs d'un journaliste" c'est l'envers du décor des trente dernières années de vie française, dominées, comme on le sait, par la presse.

R. T.

Les vendredis de l'oncle Gaspard ⁵

par Jean-Marie Turgeon

L'auteur a réuni en volume des articles qui ont paru dans L'Action catholique, dans L'Événement-Journal de Québec depuis quelques années. La plupart de ces articles sont de très courtes biographies de personnages politiques, de religieux éminents, de professeurs de l'Université Laval, mais il y a aussi une partie historique qui comprend des tableaux de certains faits qui se sont déroulés dans la vieille capitale.

C'est une idée très heureuse qu'a eue l'auteur de rassembler ces notes et croquis qui, éparpillés dans les journaux, seraient difficilement accessibles. Certains de ses portraits ont un caractère de familiarité, de bonhomie qui nous enchante et qui nous repose des statues compassées et composées que l'on édifie parfois à la mémoire des "célébrités". Dans son avant-propos, l'auteur fait à Mgr Camille Roy, dont il fut l'élève, l'hommage de sa gerbe: Les vendredis de l'oncle Gaspard.

R. T.

Staline et Pie XI ⁶

par P.-E. Bolté, p. s. s.

Quelques événements survenus en U.R. S.S. ont intrigué l'opinion canadienne: suppression du Comintern; reconnaissance d'un hymne national au lieu de "L'Internationale"; autonomie accordée aux républiques constituant l'Union; tolérance et même approbation officielle de nombreuses manifestations religieuses; enfin extension du régime de pro-

(5) En vente chez l'auteur, Edifice du Québec Power, Québec.

(6) Publication de la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal.

(4) Albin Michel, Paris. Réédition Librairie Pony, Montréal.

priété privée permettant de léguer certains biens à sa famille. Que se passe-t-il ? Changement de doctrine ? Camouflage ? A ce rythme la politique russe sera dans quelque temps "conservatrice" et "réactionnaire" en comparaison de celle des syndicalistes français, belges ou anglais, et même des idées de quelques groupes sociaux de chez nous.

C'est pourquoi l'ouvrage de M. Bolté vient à son heure. Malgré que sa critique du communisme intégral semble aujourd'hui dépassée par les faits, la partie doctrinale du marxisme reste toujours dangereuse et elle gagne les esprits moins par la force de sa dialectique que par la pression des événements : dix mois de chômage font plus gagner de terrain au communisme que dix ans de discussions.

La partie doctrinale du marxisme a d'abord pour pilier le matérialisme philosophique que M. Bolté réfute aisément. Mais le marxisme s'appuie aussi sur ce qu'on a appelé "le matérialisme historique". On a tort de lier la pensée communiste à ce "matérialisme historique" et de l'attaquer sur ce terrain, où précisément il est beaucoup plus fort et où les doctrines fondamentales du christianisme ne sont pas en jeu. Mais il faudrait pouvoir développer cette remarque.

Dans son épilogue M. Bolté touche la note juste : les catholiques doivent faire un effort pour renouveler la mystique chrétienne dans les masses, et il ajoute (p. 86) "ne craignons pas de faire nôtres les justes revendications des ouvriers. Ne craignons pas de mener des campagnes contre les injustices réelles de notre organisation économique-sociale". Sans doute cela devient une mystique bien utilitaire. Peut-être conviendrait-il de mieux déterminer les champs où nous devons combattre le communisme car, aux yeux de l'homme du peuple, si nous poursuivons les mêmes fins matérielles, avec les mêmes instruments que les communistes, la différence doctrinale risque de passer au second plan, mais au moins, en enlevant au communisme le monopole des réformes économique-sociales, nous atténuons la portée de son élan.

R. T.

Le Vatican et la guerre⁷

par Camille M. Cianfarra

Ce volume de 425 pages répond parfaitement au but que suggère l'avant-propos : celui de témoigner de l'attitude prise par le Vatican à l'égard du conflit actuel. Le saint-siège ne peut pas être pour ou contre un belligérant mais il peut être pour ou contre certaines philo-

(7) Editions La Revue Moderne, Montréal.

sophies, certaines formes de gouvernement, dans la mesure où celles-ci entrent en conflit avec les doctrines et la morale de l'Eglise. A cet égard le livre ne laisse aucun doute sur les condamnations répétées que Sa Sainteté a faites des régimes soviétique, nazi et fasciste, chaque fois que ceux-ci enfreignaient les préceptes chrétiens.

M. Camille Cianfarra a séjourné à Rome pendant sept ans en qualité de correspondant du **New York Times**; son ascendance italienne, le poste qu'occupait son père en Italie, sa connaissance de la langue et des mœurs de Rome, lui ont permis de faire des enquêtes, de recueillir des commentaires et des renseignements beaucoup plus facilement qu'un autre journaliste. C'est ainsi qu'il a pu écrire ce vaste document historique basé sur une observation personnelle et des informations de première main.

Ce livre répond à plusieurs questions qui ont troublé bien des esprits par exemple, au sujet de l'attitude du Cardinal Innitzer lors de l'Anschluss; celle du Vatican à l'égard des persécutions religieuses en Allemagne ou de l'anti-sémitisme en Italie; à propos de la nomination d'un ministre japonais auprès du saint-siège; la réaction aux bombardements de monuments religieux par les alliés; les programmes de paix proposés par Pie XII.

La position diplomatique du Vatican est à la fois délicate et très importante; si, du point de vue temporel, il ne s'agit que d'un tout petit Etat, son influence psychologique et morale s'étend au monde entier, mais, comme il y a des catholiques de chaque côté de la barricade, la diplomatie vaticane doit être extrêmement prudente, d'autant plus prudente que les ennemis du christianisme excellent dans l'art des représailles et seraient enclins à faire supporter aux populations catholiques qu'ils dominent leur vengeance pour les condamnations émanant de Rome. Ceci n'a pas empêché le souverain pontife de se montrer très ferme chaque fois que la nécessité s'en faisait sentir. Le livre de M. Cianfarra en fait foi et il apporte sur beaucoup de problèmes qui ont surgi durant les dix dernières années une lumière d'autant plus exacte qu'elle émane d'une source rigoureusement impartiale, parfaitement renseignée et dégagée des passions humaines.

R. T.

Comment traiter les Allemands⁸

par Emil Ludwig

Emil Ludwig, né Allemand, naturalisé Suis-

(8) Editions de la Maison française, Int. N. Y.

se, est devenu citoyen du monde par la force des choses, mais il reste Allemand par le sang et la culture. Ceci n'a d'ailleurs rien qui soit de nature à diminuer un homme aux yeux de ses contemporains : il serait ridicule au moment où nous combattons les préjugés racistes de tomber dans les mêmes travers.

M. Ludwig nous propose de l'Allemand un portrait qui, en dépit du danger des généralisations, est fort acceptable. Nous y retrouvons les caractéristiques habituelles : le goût de l'uniforme, de la soumission à l'autorité, le sens du collectif, l'incertitude de soi qui pousse aux excès d'arrogance et à la morgue ; bref, le portrait moral, format courant.

Puis, pour bien distinguer l'Allemand du Prussien, celui-ci a les honneurs d'un chapitre spécial : le Junker à la Bismark, le brutal Frédéric, le roi-soldat, l'hystérique Guillaume II et le pseudo-Prussien Hitler, sont peints en traits incisifs.

Un autre chapitre fait voir les réactions de l'Allemand devant la défaite : l'Allemand battu doit être dominé par son vainqueur ; à ce propos, M. Ludwig dresse une sorte de guide à l'usage des officiers et des troupes d'occupation, ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils doivent éviter pour maintenir leur autorité et leur prestige.

Pour justifier son titre l'auteur propose des moyens pour amener les Allemands à respecter l'ordre international. Ces moyens reposent sur l'éducation des adultes et des enfants ; il faut extirper du cœur et de l'esprit germaniques les notions inculquées depuis trois siècles et renforcées depuis le début du XXe siècle, à coups de propagande : la supériorité de la race allemande, la suprématie de la force sur le droit, le rôle bienfaisant des guerres.

Que deviendra l'Allemagne après la défaite ? Faut-il la disloquer comme Bainville le proposait ? Ludwig répond non, il serait dangereux de la démembrer en une vingtaine de petits états car la Prusse pourrait encore exercer son hégémonie sur ce groupe. Au lieu de démembrer l'Allemagne, Ludwig propose de sectionner le pays en deux parties : l'une à l'est de l'Elbe, Brandebourg, Poméranie, Silésie et Saxe, formerait une république de quinze à dix-neuf millions d'habitants ; l'autre, composée du reste de l'Allemagne, formerait une fédération de cinquante-cinq millions. Cette solution aurait l'avantage de réduire la puissance économique et politique des Junkers prussiens et de flanquer la Pologne d'un état moins fort.

M. Ludwig prévoit aussi que l'Allemagne pourrait devenir communiste. C'est une possibilité très lourde de conséquences pour le res-

te de l'Europe occidentale. Il faudra bien peser cette éventualité pour ne pas nous laisser à nouveau impressionner par le spectre bolchévique agité de l'autre côté du Rhin.

R. T.

Vent du Large ⁹

par Jean-Louis Gagnon

Il s'agit d'un reportage et de notes consignées au cours de voyages qui ont conduit l'auteur au Royaume-Uni, au Portugal, en Afrique Equatoriale et aux Etats-Unis. Le livre contient des "figurines sculptées en plein bois" représentant des hommes politiques britanniques que domine évidemment, la personnalité de Churchill. Il contient aussi des essais de synthèse de la vie anglaise, de l'évolution des colonies africaines, de la psychologie américaine et quelques aperçus sur le mouvement de la France combattante.

Les idées et les phrases de Jean-Louis Gagnon claquent comme un drapeau dans le **Vent du Large**. C'est un écrivain ardent, passionné, qui ne s'embarrasse pas de nuances : sa sincérité est quasi explosive. Ses portraits anglais ne seront sans doute pas goûtés de ceux qui ne peuvent prononcer le mot britannique sans en avoir la salive acidulée ; ils trouveront que Jean-Louis Gagnon a rendu ses personnages trop sympathiques. Il est difficile de plaire à tout le monde !

On pourra reprocher à l'auteur que ses "figurines", peintes et sculptées avec l'optique de Jean-Louis Gagnon en gardent un air stéréotypé, comme les statuettes que l'on offre aux touristes et qui représentent Jean-Baptiste, John Bull ou l'oncle Sam. C'est inévitable. Toutefois certaines généralisations sont vraiment très poussées :

"Si, pour l'homme de France, la vie est une œuvre d'art ; si, pour le pauvre Allemand, c'est une parade militaire ; si, pour l'Américain, c'est un plaisir rapide et pour le bon Chinois, une longue patience — pour l'Anglais moyen, la vie est un sport."

Sans doute... la caricature qui nous envahit et qui, à beaucoup, tient lieu de raisonnement, nous a habitués à ces jugements sommaires, mais le Français gouaillieur, fervent du système D ; l'Allemand, passionnément révolutionnaire ; l'Américain, pêcheur à la ligne ; le Chinois, combinard et l'Anglais un peu gourde, cela se voit aussi.

Les généralisations sont comme des marrons rôtissants sur la poêle : l'odeur est délicieuse mais comment les retirer sans se brûler ? Il fait bon de renifler l'odeur des mar-

(9) Editions Lucien Parizeau et Cie, Montréal.

rons et c'est tout aussi agréable de sentir le **Vent du Large**. Si, sous le portrait d'un Britannique, Jean-Louis Gagnon écrit flegmatique et non obtus, conservateur au lieu de têtue, bon perdant au lieu de mauvais gagnant, c'est son droit, le lecteur, lui, rectifiera suivant ses préjugés qui sans doute ne sont pas moindres que ceux de l'auteur.

Vent du large est un livre très vivant, passionné, bourré de phrases qui emportent le morceau; il ne tourbillonne pas, il fonce droit à la recherche de l'obstacle en répandant une vivifiante odeur de varech.

R. T.

La Méditerranée ¹⁰

par Emil Ludwig

Ceux qui liront ce livre feront bien d'en lire aussi la préface que l'auteur dédie à ceux qui n'aiment pas les préfaces. Comme dans une partition musicale on y trouvera l'armure qui indique le ton du morceau. Ludwig prend parti et s'affirme individualiste, idéaliste, symboliste, subjectif et adversaire de l'autorité. On comprendra mieux alors ses sentiments envers les grands conquérants, les empereurs et les papes. Connaissant aussi la nationalité de l'auteur on ne sera pas surpris de son appréciation sur les Croisades et sur le pouvoir temporel des papes.

L'entreprise de Ludwig est audacieuse. En deux volumes de 350 pages chacun il veut retracer l'histoire du monde occidental depuis Homère jusqu'à Rommel. On conçoit que les vues seront nécessairement sommaires et, en se souvenant des avertissements contenus dans la préface, on devra s'attendre à ce que

(10) Editions de la Maison Française, Inc. New York.

l'auteur adopte le point de vue qui lui paraît le meilleur, sans donner la raison de son choix et en laissant dans l'ombre tout ce qui ne concourt pas à ce point de vue.

La première partie, qui est une description de la Méditerranée, est probablement la meilleure de tout le livre et la lecture en est captivante. Quant au reste, on est trop souvent porté à poser des objections pour qu'on puisse vraiment y prendre du plaisir. Cette lecture est néanmoins profitable et suggère de profitables pensées, même si on n'est pas toujours d'accord avec l'auteur.

L. L.

Curso Práctico de Espanol ¹¹

par G. Cherubini, A. M., et Vesta Condon, B. I.

Madame S. Fielden Briggs, professeur au Collège Marie de France, Montréal et à l'Université Laval de Québec, a adapté le Curso Práctico de Espanol que vient de publier la Librairie Beauchemin.

L'intérêt que manifestent les Canadiens français depuis quelques années à l'égard de l'étude des langues ibériques, intérêt que justifient nos relations plus étroites avec les autres pays de l'Amérique latine, permet d'augurer que ce cours d'espagnol rendra de très grands services.

R. T.

(11) Librairie Beauchemin, Montréal.

AUTRES VOLUMES REÇUS

Librairie Beauchemin :

Manifeste démocratique, par Emery Reves.

Editions Variétés :

Théâtre, par Jean Racine en 2 volumes.

Echos et nouvelles

Banquet annuel H. E. C.

Plus de trois cents personnes ont pris part au banquet annuel de l'Association des diplômés H. E. C. C'est, croyons-nous, un record pour une manifestation de ce genre qui fut un bel exemple de solidarité et de force.

Le président de l'Association, Paul-E. Brunet, présenta les divers orateurs et s'acquitta de ses fonctions avec brio et célérité.

Bourse de la Chambre de Commerce des Jeunes.

Le directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales nous informe que la Chambre de Commerce des Jeunes, continuant la série de ses belles initiatives, vient de fonder une bourse à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

Cette bourse, couvrant la totalité des frais d'une année d'études, sera offerte aux étudiants de première année. Un concours, dont les conditions seront connues plus tard, sera organisé à l'Ecole dans les quelques jours qui suivront la rentrée en septembre prochain.

Au Cercle universitaire.

M. Bernard Couvrette a été élu président du Cercle universitaire. Les autres officiers choisis sont le Dr Léon Gérin-Lajoie, vice-président; M. Jules Derome, trésorier et M. René Guénette, secrétaire. Les directeurs sont MM. J.-E. Perrault, Robert Chênevert, Dr Donatien Marion, Dr Oscar Mercier, ancien président, MM. de Gaspé Beaubien, L.-E. Courtois, Gérard Parizeau, Jacques Sénécal, Jacques Rousseau, Jules Dupré et Dr Eudore Dubeau.

Nomination à la C. I. L.

Nous apprenons avec plaisir que M. Philippe Hurteau (H. E. C. '39) a été nommé il y a quelque temps directeur du service français des relations extérieures à la C. I. L. M. Hurteau, qui s'était fait beaucoup d'amis alors qu'il était journaliste, saura, dans ses nouvelles fonctions, utiliser son entourage pour rendre à la fois profitables et agréables les relations extérieures de cette puissante compagnie.

Doctorat en Pédagogie.

M. Paul L'Archevêque, M. A., professeur à l'Ecole Saint-Louis du Mile End, a soutenu

une thèse sur "L'épreuve collective d'habileté mentale générale" et, à l'aide d'essais, il a démontré la validité et la certitude de cette épreuve. M. L'Archevêque a procédé à la standardisation et à l'étalonnage de son test en expérimentant sur 1921 sujets, garçons et filles, de 11 à 18 ans, fréquentant diverses écoles de Montréal.

Le jury composé du cher frère Luc, directeur de l'Institut pédagogique Saint-Georges de l'Université de Montréal, du cher frère Grégoire, professeur au même institut et de M. Roland Vinet, professeur à l'Ecole normale Jacques-Cartier et à l'Institut de Psychologie de l'Université de Montréal, lui a accordé le titre de docteur en pédagogie avec grande distinction.

Au Brésil.

Parmi les visiteurs que l'Université recevait dernièrement, s'est trouvé M. André Dreyfus, doyen des facultés de Philosophie, des Sciences et des Lettres de l'Université Sao Paulo, Brésil. Comme il est question de construire prochainement une cité universitaire groupant cinq facultés, M. Dreyfus a profité de son passage en Amérique du Nord pour observer ce qui s'était fait dans l'architecture des édifices universitaires.

Entre autres choses, M. Dreyfus a déclaré que le gouvernement brésilien paierait quinze millions de dollars pour la construction de cette cité universitaire... La lumière vient du Sud!

A la Canadian Medical Association.

Le Dr Léon Gérin-Lajoie a été élu, à l'unanimité, président de la Canadian Medical Association; nos plus vives félicitations pour ce grand honneur très mérité.

A l'Institut Bruchési.

Le Dr J.-A. Jarry, directeur médical des cliniques de l'Institut Bruchési de Montréal, a été réélu président de cet Institut.

Don d'un drapeau.

Les membres de l'Association professionnelle des Voyageurs de Commerce ont donné à l'Université un "témoignage de l'intérêt qu'ils lui portent et de toute la confiance qu'ils mettent en elle." Ces paroles ont été prononcées lorsque M. J.-E. Loranger, président de cette Association, a offert à l'Université un

drapeau fleurdelysé. Mgr Maurault a remercié cette Association. La cérémonie de remise a eu de nombreux témoins, elle a coïncidé avec la visite de l'Université.

A la Société des Écrivains.

Lors des élections de la Société des Écrivains canadiens, Mgr Olivier Maurault, p. s. s., recteur de l'Université de Montréal, a été élu président en remplacement de M. Victor Barbeau, démissionnaire. Les autres membres du bureau de direction sont : le Père Georges Simard, o. m. i., d'Ottawa, M. Jean-Bruchési, de Québec, vice-présidents; M. Maurice Gagnon, secrétaire; M. Roger Duhamel, trésorier.

Congrès d'administrateurs d'universités.

Pour la deuxième fois, des délégués de l'administration des principales universités canadiennes se sont réunis pour examiner les problèmes relatifs à l'administration des universités. L'Université de Montréal a été invitée à déléguer des membres de son personnel administratif : M. Louis Casaubon, trésorier; M. Paul Huot, chef de la comptabilité; M. Georges Bourgeois, directeur du service des achats et M. Roland Bureau, surintendant des immeubles, ont pris part aux deux journées d'études et ont assisté aux séances des divers comités. On aura une idée de l'ampleur des problèmes que doit résoudre l'administration d'une université si l'on songe aux complications multiples dans les méthodes de comptabilité que provoquent les règlements de l'impôt sur le revenu, le service sélectif et les lois sociales; les difficultés nombreuses qui se présentent dans l'approvisionnement du matériel d'enseignement. Les délibérations ont porté également sur l'échelle des salaires et le fonds de pension pour le personnel enseignant; l'administration des fonds de dotation, des bourses et fondations et sur les multiples problèmes relatifs aux étudiants : admissions, droits scolaires, maisons d'étudiants, assurances pour accidents de laboratoire, etc.

Une séance d'études a été consacrée à quelques-uns des problèmes de l'après-guerre, plus particulièrement celui qui découle de la promesse du gouvernement fédéral de donner accès à l'enseignement supérieur à certains démobilisés; l'application de ce projet devant provoquer un afflux considérable dans les universités, il y a des mesures à prendre dès maintenant.

Vingt-cinq personnes ont assisté à ce congrès qui a tenu ses assises la première journée à l'Université McGill et la seconde à l'Université de Montréal, ceci a permis aux congressistes de visiter l'immeuble de la mon-

tagne et ses multiples services; tous se sont déclarés émerveillés de son agencement et de leur fonctionnement. Ces contacts avec les autres universités devraient procurer d'excellents résultats car ils permettent des échanges de vues sur la conduite des affaires matérielles d'une université et sur les problèmes de l'administration et en favorisent l'heureuse solution.

Souscription Casgrain & Charbonneau

La Maison Casgrain-Charbonneau vient de souscrire une somme de \$ 3000. à l'Université de Montréal pour encourager les recherches scientifiques dans les domaines de la médecine, de la pharmacie, de l'art dentaire ou de la médecine comparée. Ce don, qui sera réparti sur une période de cinq années, s'ajoute au prix de \$ 500. offert annuellement comme couronnement de travaux et connu sous le nom de "Concours Casgrain-Charbonneau."

Le mode d'utilisation de la nouvelle bourse Casgrain-Charbonneau, ainsi que la diffusion des recherches scientifiques qui en résulteront, sont confiés au Comité des Recherches de l'A. G. D. U. M.

Don de la Maison Hoffmann-LaRoche, Ltée

La Maison Hoffmann-LaRoche Limitée vient de verser à l'Université une somme de \$600.00 pour encourager les recherches scientifiques. Cette somme sera partagée entre les Facultés de Médecine et de Pharmacie. Elle sera mise à la disposition du Dr Wilbrod Bonin, chef du département d'Histologie et d'Embryologie de la Faculté de Médecine, et de M. Jules Labarre, professeur de Chimie biologique et de Pharmacodynamie à la Faculté de Pharmacie.

Ce don, qui sera appliqué au développement des travaux de recherches dans ces deux départements, a été remis au Recteur de l'Université par M. Paul Blanc, gérant général de la Maison Hoffmann-LaRoche.

L'A. G. D. U. M. remercie vivement ces généreux donateurs qui, par leur encouragement soutenu, permettent de poursuivre de fructueuses recherches.

Bourse à M. Desjardins

Le Conseil national des Recherches a accordé une bourse de 650 dollars à M. Roger Desjardins, démonstrateur à la Faculté des Sciences. En collaboration avec M. Lucien Piché, professeur agrégé à la Faculté des Sciences, M. Desjardins étudie la possibilité d'extraire de l'huile de hareng des dérivés utilisables pour l'apprêt des textiles et la fabrication du caoutchouc synthétique.

Nécrologie

M. Georges-J. Desbarats.

Monsieur Georges J. Desbarats, C. M. G., D. Sc., diplômé de Polytechnique en 1879, est décédé à l'âge de 83 ans. Monsieur Desbarats était parmi les diplômés de Polytechnique un des rares à se lancer dans la carrière politique et diplomatique. Il y a fait une marque très appréciée faisant ainsi honneur aux Canadiens-Français et notamment à ses confrères de Polytechnique. Au début de sa carrière, il s'occupa de construction de canaux et de chemins de fer au service du gouvernement, devenant plus tard l'ingénieur chargé des relevés hydrographiques de la région du St-Laurent. Il passa ensuite aux chantiers maritimes de Sorel; à titre de directeur en 1901, il y fut en partie responsable pour les changements qui se produisirent à cette époque dans la construction des bateaux. Ceux-ci ayant jusqu'à cette date été construits en bois, monsieur Desbarats entreprit de les construire en acier. En 1907, il devint sous-ministre de la Marine et des Pêcheries. Au début de la première guerre mondiale, monsieur Desbarats fut nommé sous-ministre du Service Naval et c'est alors qu'il s'occupa d'une manière tout à fait spéciale de la marine canadienne et des communications par sans fil qu'il a eu le plaisir d'établir ici, au Canada. Il était aussi responsable de l'organisation d'une flotte de patrouille des côtes canadiennes; il a dû par conséquent s'occuper très activement de la construction de bateaux de guerre et de sous-marins. En 1922, il avait la charge de tous les chantiers navals du pays, y compris ceux d'Halifax et d'Esquimalt. Monsieur Desbarats représenta le Canada à de nombreuses conférences internationales; tout d'abord, en 1912, il avait les pouvoirs plénipotentiaires pour représenter notre Roi à la conférence de Radio-Télégraphie de Londres; en 1920, avec les mêmes pouvoirs, il représentait le Canada à la Ligue des Nations. Monsieur Desbarats a pris sa retraite il y a douze ans. Il a toujours continué cependant à s'occuper des problèmes scientifiques et à s'intéresser à tous les développements du Génie. Il fut président général de l'"Engineering Institute of Canada" en 1937 et président de la "Canadian Geographical Society". Il a été décoré par le Roi de l'Ordre de St-Michel et St-Georges en 1915 et il faisait partie de l'Association des Diplômés

de Polytechnique depuis 1913, étant membre d'honneur de cette Association depuis 1941.

Me J.-E. Billette.

M. J.-Emile Billette, avocat et conseiller en loi du Roi est décédé à l'âge de 58 ans. M. Billette fit ses études classiques au Collège de Valleyfield et ses études de droit à l'Université Laval de Montréal. Admis au Barreau en 1911, il fut nommé recorder de la ville de Verdun en 1922. De plus, il fut membre du conseil de l'Ordre des Avocats pendant deux ans.

Me Billette avait aussi publié quelques travaux juridiques, notamment une thèse sur les obligations, et le premier volume d'un traité sur les donations, qu'il a dû interrompre à cause de sa maladie.

Me Benoît Bissonnette

Me Benoît Bissonnette, notaire bien connu de la métropole, est décédé à l'âge de 50 ans. Né à Saint-Esprit de Montcalm, Me Bissonnette avait fait ses études au Collège de l'Assomption et prit ses degrés en loi à l'Université Laval de Montréal. Admis à l'exercice de sa profession en 1918, il la pratiqua pendant quelques années avec feu Me C.-J.-A. Charbonneau, M. P., et fonda ensuite une étude avec l'Hon. sénateur P.-E. Blondeau.

Dr L.-A. Gagnier.

Nous apprenons le décès du Dr Léglus-Antoine Gagnier, à l'âge de 72 ans. Originaire de Sainte-Martine (Châteauguay), le défunt avait fait ses études classiques à Sainte-Thérèse et à Saint-Hyacinthe et ses études médicales à l'Université Laval de Montréal.

Admis à la pratique de sa profession en 1895, le Dr Gagnier, après quelques années de médecine générale et des études poussées en Europe et aux Etats-Unis, se spécialisait en électro-radiologie.

Membre-fondateur et ancien président de la Société canadienne-française d'électro-radiologie, le Dr Gagnier était également membre de la Canadian Medical Association, de la Canadian Association of Radiologists et de la Société de radiologie médicale de France. Pendant de longues années, le Dr Gagnier fut attaché à la Commission des Accidents du Travail de la Province de Québec et radiologiste

de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu; c'est d'ailleurs lui qui avait inauguré le service à cette dernière institution. Lieutenant-colonel de réserve, il avait également commandé le régiment de Beauharnois-Châteauguay.

L'hon. juge J.-C. Langlois.

L'hon. juge J.-C. Langlois, de la Cour des Sessions de la Paix, est décédé à l'âge de 64 ans. Né à Montmagny, le défunt avait fait ses études au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, puis à l'Université d'Ottawa. Ayant fait ses études de droit à l'Université de Montréal, il fut admis au Barreau de la province en juin 1903. Il pratiqua sa profession à Hull, puis à Buckingham, d'abord en société avec le recorder Beaudry et ensuite seul. Il fut nommé juge des Sessions de la Paix en 1937.

Me J.-A. N. Pruneau.

Me J.-A.-N. Pruneau, criminaliste bien connu, greffier de la Cour de Circuit depuis 1937, est décédé à l'âge de 67 ans. Me Pruneau avait fait ses études secondaires au Collège Sainte-Marie et, en 1899, il fut admis au Barreau dont il fut élu secrétaire en 1908. Il était aussi membre-fondateur du Conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb. Il fut d'abord l'associé de Me N.-U. Lacasse, puis de Me Alban Germain et ensuite de Me Philippe Monette. Criminaliste bien connu il participa à plusieurs causes célèbres dans les annales judiciaires de la métropole.

L'A. G. D. U. M.

**présente ses condoléances
aux familles des disparus.**

QUE FEREZ-VOUS DE VOS FILS ?

DES MÉDECINS ?
DES INGÉNIEURS ?
DES AVOCATS ?
DES HOMMES D'AFFAIRES ?

Cela dépend naturellement de leurs talents, de leurs goûts, des besoins de la société et de vos moyens.

Mais si vos fils ont les qualités requises et du goût pour
LES CARRIÈRES ÉCONOMIQUES, n'hésitez pas, envoyez-les à

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

(affiliée à l'Université de Montréal et subventionnée

par le Secrétariat provincial)

Le Canada français a besoin d'hommes d'affaires avertis, et l'École, tant par ses cours du jour que du soir, est en mesure de fournir à tout jeune désireux de réussir en affaires LA COMPÉTENCE nécessaire à son succès.

*Demandez notre prospectus gratuit
et voyez le Directeur*

535, avenue Viger
MONTRÉAL

Les diplômés

La liste ci-dessous représente la compilation des seules revues que nous recevons. Il est donc possible que des lacunes s'y trouvent; nous nous excusons auprès des diplômés, auteurs d'articles dont nous n'aurions pas fait mention et serions heureux, en ce cas, de publier dans le prochain numéro les rectifications nécessaires.

La Rédaction.

écrivent

ANGERS (Frs-Albert): "Menaces d'encerclement". **L'Action nationale**, avril 1944.

ANGERS (Frs-Albert): "L'Obligation du Travail! Mais pourquoi pas?". **L'Action nationale**, avril 1944.

ANGERS (Frs-Albert): "Réflexions préliminaires sur l'étatisation de la M. L. H. & P.". **L'Actualité économique**, avril 1944.

BARBEAU (Antonio): "Léo Pariseau, humaniste". **Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal**, novembre-décembre 1943.

BARBEAU (Antonio): "France-Canada". **Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal**, nov.-déc. 1943.

BENOIT (Paul): S. J.: "Le collège". **Collège et Famille**, mai 1944.

BLAIN (Emile): "Résultats de l'Assurance-Maladie à l'étranger". **L'Union médicale**, mai 1944.

BOLTE (P.-E.) p. s. s.: "Staline et Pie XI".

BOURGOIN (Louis): "Histoire des sciences et de leurs applications". **Technique**, mars 1944.

BROUILLETTE (Benoît): "La culture des atocas à Lemieux (Nicolet)". **Bulletin des Sociétés de Géographie**, mars-avril 1944.

BROUILLETTE (Benoît): "L'industrie et le commerce à Varennes". **L'Actualité économique**, avril 1944.

BRUCHESI (Jean): "Pour le peuple de France". **Relations**, mai 1944.

BRUNET (Roch): "Conseil pour une procédure uniforme". **La Revue du Notariat**, avril 1944.

CHAMPEAU (Jean): "La technique de l'anesthésie caudale continue". **L'Union médicale**, mai 1944.

CHARTIER (Emile) Mgr: "Version grecque (Xénophon: III Hellen, IV, 23-24)". **L'Enseignement secondaire au Canada**, mai 1944.

CLERMONT (M.): "Anesthésie caudale. Etude anatomique et physiologie de son mode d'action". **L'Union médicale du Canada**, mai 1944.

COUSINEAU (Azarie): "L'anesthésie caudale et son application en obstétrique". **L'union médicale du Canada**, mai 1944.

DELORME (Jean): "A propos d'un nouveau livre". **Technique**, mars 1944.

DESJARDINS (Edouard): "La cure qui s'impose." **L'Union médicale du Canada**, mai 1944.

DESJARDINS (Edouard): Léo Pariseau et ses lecteurs." **Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal**, nov.-déc. 1943.

DESMARCHAIS (Rex): "Le laboureur et ses enfants". **L'Ecole canadienne**, mai 1944.

DESMARCHAIS (Rex): "Notre histoire et nos historiens". **L'Ecole canadienne**, mai 1944.

DUHAMEL (Roger): "Le projet d'une fédération impériale." **L'Action nationale**, avril 1944.

DUHAMEL (Roger): "Joseph de Maistre, théoricien du droit divin." **L'Ecole canadienne**, mai 1944.

DUMAS (Paul): "Léo Pariseau, écrivain." **Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal**, nov.-déc. 1943.

FOREST (M.-Ceslas) o. p.: "Avons-nous une destinée?" **Revue dominicaine**, mai 1944.

FORGET (Ulysse): "Souvenirs sur Léo Pariseau". **Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal**, nov.-déc. 1943.

GAUTHIER (C.-A.): "Résumé du plan fédéral d'Assurance-Santé (Tel que connu à date)". **L'Union médicale du Canada**, mai 1944.

GAUTHIER (C.-A.): "Réunions des organisations médicales nationales, Toronto, 28 et 29 janvier 1944." **L'Union médicale du Canada**, mai 1944.

GAUTHIER (C.-A.): "Le dix-huitième Congrès de l'Association des Médecins de Langue française de l'Amérique du Nord." **L'Union médicale du Canada**, mai 1944.

GINGRAS (Jules-Bernard): "Le verdict de la raison et de la foi." **Collège et Famille**, mai 1944.

GUENETTE (René): "S'il y en avait plus comme celui-là!" **L'Ecole canadienne**, mai 1944.

GUENETTE (René): "L'école et la famille." **L'Ecole canadienne**, mai 1944.

HEBERT (Amherst): "Le chirurgien dentiste et son évolution." **L'Action médicale**, avril 1944.

HOULE (Jean-Pierre): "De la colonie à la nation." **L'Ecole canadienne**, mai 1944.

HOUPERT (Jean): "La frontière du Rhin d'après

- Maurice Barrès." **Bulletin des études françaises**, mars-avril 1944.
- JUTRAS (Albert): "Léo Pariseau, radiologiste." **Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal**, nov.-déc. 1943.
- LEBLANC (Albert): "Loi des accidents du travail." **La Revue du Barreau**, février 1944.
- LORTIE (Léon): "Regards sur la Science française." **Bulletin des Etudes françaises**, mars-avril 1944.
- MARION (Séraphin): "L'année 1855 fait-elle date dans nos annales littéraires?" **Le Canada français**, avril 1944.
- MINVILLE (Esdras): "L'enseignement du civisme au collège." **L'Enseignement secondaire au Canada**, mai 1944.
- MINVILLE (Esdras): "Les affaires, champ d'activité professionnelle." **L'Actualité économique**, avril 1944.
- MONETTE (Gustave): "Le médecin devant la loi." **L'Union médicale du Canada**, mai 1944.
- PLOUFFE (Adrien): "Sauvons tous nos bébés." **La Garde-Malade Canadienne française**, avril 1944.
- PLOUFFE (Adrien): "Santé et alimentation." **La Garde-Malade Canadienne française**, mars 1944.
- ROUSSEAU (Jacques): "Léo Pariseau et l'ACFAS." **Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal**, nov.-déc. 1943.
- SMITH (Pierre): "L'asepsie intégrale des salles d'opération d'après M. Gudin." **L'Union médicale du Canada**, mai 1944.
- TESSIER (H.) c. s. v.: "Pratique de la vertu de vérité." **Les Carnets viatoriens**, avril 1944.
- VEZINA (Norbert): "Prématurité et débilité congénitale." **La Garde-Malade canadienne française**, avril 1944.
- VINETTE (Roland): "Le vocabulaire de nos enfants." **L'Ecole canadienne**, mai 1944.
- WENDLING, (André-V.): "L'enseignement technique de la mécanique." **Technique**, mars 1944.
- WENDLING (André-V.): "La notion simplifiée de Menot. Comment l'améliorer." **L'Ecole canadienne**, mai 1944.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



THEOLOGIE — DROIT — MEDECINE — PHILOSOPHIE — LETTRES —
 SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE — PHARMACIE — SCIENCES SOCIALES,
 ECONOMIQUES ET POLITIQUES — GENIE CIVIL — OPTOMETRIE —
 AGRONOMIE — MEDECINE VETERINAIRE — COMMERCE — ENSEIGNEMENT
 MODERNE — PEDAGOGIE — MUSIQUE — DESSIN — ART
 MENAGER — TOURISME — ELOCUTION — ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
 DES GARDES-MALADES — HYGIENE SOCIALE APPLIQUEE.

Pour tous renseignements, s'adresser au

SECRETARIAT GÉNÉRAL
 2900, BOULEVARD du MONT-ROYAL — MONTRÉAL

Table des Matières

VOLUME X

SEPTEMBRE 1943

Arthur Vallée, président de l'A. G. D. U. M. Les-Charles Simard et Jules Labarre	5
Me Arthur Vallée, Président de la Commission d'Administration de l'Université Le Recteur	7
Me Arthur Vallée à la Société d'Administration Elie Beaugard	8
M. Arthur Vallée, universitaire Edouard Montpetit	10
Un avocat: Maître Arthur Vallée Me Roger Brossard	12
Gabriel Fauré Martine Hébert-Duguay	14
Géographions un peu Raymond Tanche	17
Les nouveaux diplômés de l'Université de Montréal	21

OCTOBRE 1943

Henri Lauquier, recteur d'Alger Mgr le Recteur	5
Les relations du Canada avec l'Amérique latine Hon. Jas.-A. MacKinnon	6
Le mois international Gustave Lancôt	12
César Franck Désiré Defauw	14
Henri Masson L.-A. Lange	17
Comment va la bibliothèque? Raymond Tanche	19

NOVEMBRE 1943

A la Bibliothèque Raymond Tanche	5
Antoine-Laurent Lavoisier Léon Lortie	6
Le mois international Gustave Lancôt	10
M. le professeur Lauquier Eugène Robillard	13
Assemblée générale annuelle de l'A. G. D. U. M. Rapport du secrétaire Jules Labarre	16
Rapport du trésorier Gérard Parizeau	19
Saint-Simon Jacques Fichet	21

DECEMBRE 1943

Bonnes nouvelles! Raymond Tanche	5
Le mois international Gustave Lancôt	7
Claude Lorrain Annette Lasalle-Leduc	9

La chimie et la terre cultivée Fernand Corminbœuf	13
Montréal versus Yakoutsk Jules Brunel	15
Etudes sociales Raymond Tanche	19
Notre-Dame de Noël Rina Lasnier	23
Hôtes de l'Université R. T.	24
Personnages imaginaires Rex Desmarchais	25
La Bibliothèque Léo Pariseau à l'Université Léon Lortie	27
Les universités dans le monde Jean-Pierre Houle	31

JANVIER 1944

Un bon mouvement! Raymond Tanche	5
L'édition française au Canada Fulgence Charpentier	7
Rencontres avec Antoine de Saint-Exupéry Annette Doré	11
Claude Debussy Aimée Cusson	17
L'éternel féminin Raymond Tanche	22
Petit traité du vrai en soi et au dehors Francois Hertel	25
En marge de... Guy Sauvage	27

FEVRIER 1944

Un bâtisseur: Léo Pariseau Raymond Tanche	3
Montréal capitale du Canada Guy Frégault	5
Le mois international Yves Mazauques	10
Phonétique évolutive et Phonétique statique Abbé A.-M. Lemoine	12
Deux Siècles de Britannisme Raymond Tanche	17
Robert Schumann Martine Hébert-Duguay	19
En marge de... Guy Sauvage	23
Les Universités dans le monde Jean-Pierre Houle	28

MARS 1944

Rendez à la France Raymond Tanche	5
L'homme, le pire ennemi de ses œuvres Gérard Morisset	7
Tombeau de Jean Giraudoux Robert Elie	13
La Pénicilline E.-P. Benoit	16

Vers la joie!... Jeanne L'Archevêque-Duguay	20
Van Gogh René Chicoine	22
Le mois international Yves Mazauques	27
En marge de... Guy Sauvage	29

AVRIL 1944

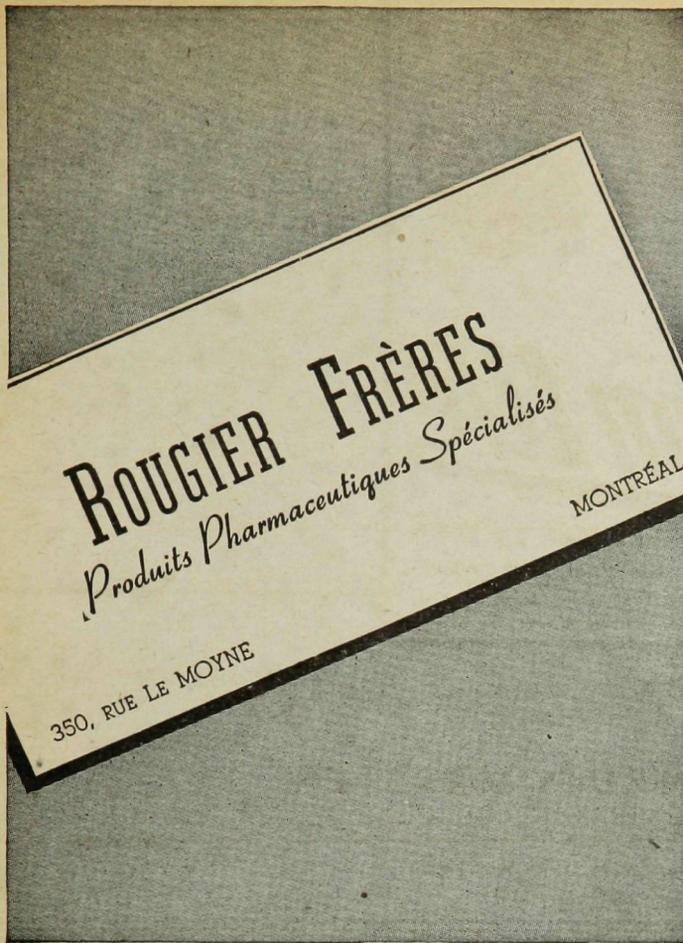
A un jeune Raymond Tanche	5
Richard Wagner Pierre Béique	7
Le catholicisme et l'expansion française pendant le Second Empire René Ristelhueber	9
Le mois international Yves Mazauques	13
Le nationalisme dans la musique tchèque Geneviève de la Tour Fondue	15
En marge de... Guy Sauvage	19

MAI 1944

Collaboration Raymond Tanche	5
L'art n'est pas "moderne" Rex Desmarchais	7
Dons à la bibliothèque Raymond Tanche	12
Réalité et Virtualité en trois mouvements Fernand Corminbœuf	13
Breuchel-le-Vieux Annette LaSalle-Leduc	16
Biogéographie Pierre Dansereau	19
En marge de... Guy Sauvage	21
Le mois international Guy Mazauques	24

JUIN 1944

Fin d'année Raymond Tanche	5
John Dalton Léon Lortie	7
Eclaircissements sur le corporatisme Clément Baribeau, ptre	13
Autres éclaircissements	17
Charles Péquy Rex Desmarchais	21
Quelques conférenciers français Jean Houpert	26
Le mois international	29
En marge de... Guy Sauvage	31
Le Cercle universitaire Oscar Mercier	34



Notre police à **double protection** comporte: une **rente garantie**, payable votre vie durant, une **annuité garantie**, payable, dès votre décès, à vos ayants droit; de plus la valeur d'**emprunt**, la valeur de **rachat**, la **participation** aux bénéfices. Donnez-nous votre âge. Nous vous ferons connaître votre rente. A titre **gracieux**.

CAISSE
NATIONALE
 D'ÉCONOMIE

41 ouest, rue S.-Jacques
 Montréal—HArbour 3291

LAIT-CRÈME
 BEURRE-OEUFs
 BREUVAGE-
 CHOCOLAT

La récupération
 des forces

PROGRAMME
 NATIONAL
 DE SAINE
 ALIMENTATION
 approuvé par les
 SERVICES DE NUTRITION, QUÉBEC

PF-13

A. POUPART CIE
 LTÉE
 1715, rue WOLFE
 FRONTENAC 2194*

Chartré, Samson,
 Beauvais, Gauthier & Cie

Comptables agréés—Chartered Accountants

MONTRÉAL QUÉBEC ROUYN

DEMAIN

... votre sécurité financière sera pour vous et les vôtres ce que vous l'aurez faite aujourd'hui ... Consultez-nous. Demandez notre brochure gratuite "Savoir dépenser pour mieux vivre".



Dominion Life

THE ASSURANCE COMPANY

Fondée en 1889

1405, rue Peel, MONTRÉAL

PAUL BABY
Gérant provincial

ÉMILE DAOUST

A. J. PINARD

Gérants adjoints

PRODUITS
PHARMACEU-
TIQUES, SPÉ-
CIALISÉS.

LABORATOIRE
DESAUTELS
LIMITÉE
MONTRÉAL

Spécialité :
Examen de la vue
Ajustement de verres

Téléphone : HA. 5544

PHANEUF-MESSIER

OPTOMETRISTES - OPTICIENS

1767, rue St-Denis

Montréal

(Tout près de la rue Ontario)

MM. LES PROFESSIONNELS...

Nous sommes toujours à votre service, puisque déjà nous développons de nouvelles méthodes modernes de vente et de service pour l'après-guerre. Mais nous tenons à vous rappeler que, même si la guerre a temporairement paralysé notre service des ventes, celui des réparations occupe encore tout un étage de notre édifice; il est d'abord réservé pour nos vieux clients. Notre personnel expert est donc à votre disposition pour le débossage, l'élimination complète de la rouille, l'application de la couleur, suivie du séchage au four électrique, et la mise au point du moteur.

JARRY AUTOMOBILE, LIMITÉE

4383-85, rue Saint-Denis

PLateau 8221

LA BONNE
Ménagère
 SAIT QUE
 LES
**BISCUITS
 DAVID**
 COMPLÈTENT LE
 REPAS FAMILIAL



**LES BISCUITS
 DAVID SONT
 TOUJOURS
 FRAIS,
 CROUSTILLANTS
 ET SAVOUREUX!**

Si votre épicier ne les a pas,
 envoyez son adresse à

DAVID & FRÈRE LIMITÉE
 1930, rue Champlain, Montréal

PREVOYANCE —

C'est faire preuve de prévoyance que d'accumuler régulièrement ses économies pour rencontrer les besoins inattendus.

PRUDENCE —

La prudence veut que ces économies soient déposées à la banque qui vous donne l'assurance d'être remboursé à demande, avec intérêts.

**La
 Banque Provinciale du Canada**

Siège Social: 221 ouest, rue St-Jacques, Montréal
 320 Bureaux dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard.

"Où l'épargnant dépose ses économies..."

A VENDRE

**MAISON 5 LOGEMENTS,
 2 places de garage,**

1498, rue Gilford, angle Fabre.

Système de chauffage, réfrigérateur,
 salles de bain en tuile, douches.

Bas 7 pièces libre.

Site idéal pour professionnel.

Pour plus amples renseignements appelez
 AMherst 2286

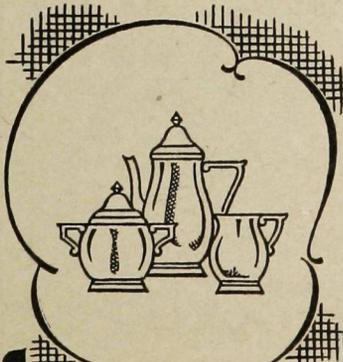
**Crédit Foncier
 Franco-Canadien**

PRETS HYPOTHECAIRES

5, rue St-Jacques est
 SIEGE SOCIAL
 MONTREAL

Succursales: Québec — Toronto — Winnipeg
 Régina — Edmonton — Vancouver.

(Propriétés à vendre)



**ARGENTURE
 DORURE**

Pour la réparation
 de vos argenteries
 consultez une mai-
 son responsable.

32 années d'expé-
 riences. Plaqueur durant
 20 ans pour la maison
 HENRY BIRKS

Appelez HA. 8775
 967, boul. St-Laurent
 Montréal

J. Henri Achim

Tél.: DOLLARD 2442

**Montreal
Dying & Cleaning
Co. Limited**

(Succ. A. VILLENEUVE)

TEINTURIERS et NETTOYEURS

189 EST, RUE BELANGER — MONTRÉL

Bernardin Frères

COURTIERS EN
ASSURANCES

Maurice BERNARDIN
Jean-Louis BERNARDIN
André BERNARDIN

TELEPHONE: CH. 3195 — 1285, RUE VISITATION
MONTREAL

Gracieuseté du

Comptoir National
Enrg.

MONTRÉAL

Cravates

TULIPE



Synonyme de qualité.
*En vente chez tous les bons marchands
d'articles pour hommes.*

Anderson & Valiquette

Comptables-Vérificateurs

Jean Valiquette, L.S.C., C.A., L.I.C.
J.-Charles Anderson, L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Dagenais, L.S.C., C.A.
Delphis Clairoux, L.S.C., C.A.

84, RUE NOTRE-DAME OUEST
PLateau 9709

Téléphone HARbour 7679

C.-Bernard Ste-Marie

Merceries et confection
pour hommes. Articles
d'été—Ensembles—Pan-
talons—Chemises—Sous-
Vêtements, Etc.

169 est, rue Sainte-Catherine, Montréal

VOUS SEUL
pouvez faire de votre demeure
UN FOYER

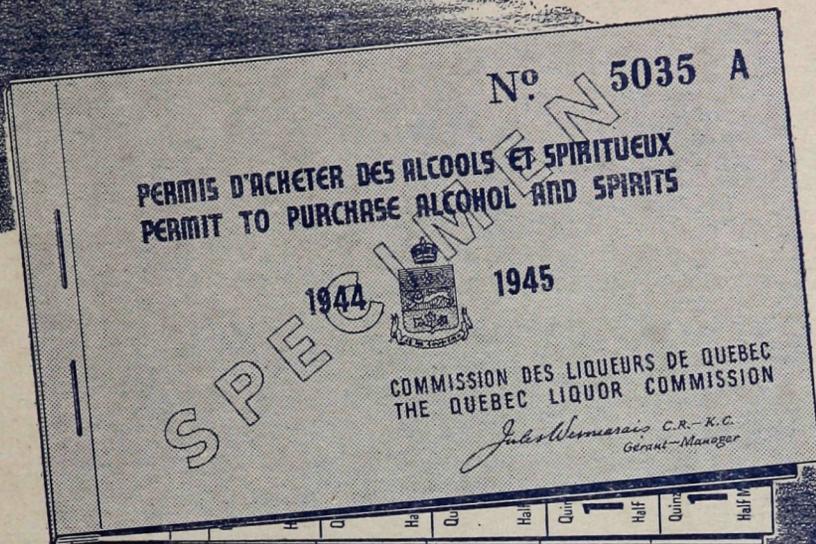
... mais nous pouvons vous
aider en vous offrant un choix
agréable, exclusif et profitable
à des conditions conformes à
votre budget.

LE MAGASIN A RAYONS
QUI A TOUJOURS GRANDI

MESSIER *Similité*

1480-90, rue Mt-Royal Est.—Téléphone: FAIkirk 3541

ON DOIT MAINTENANT AVOIR UN NOUVEAU PERMIS



Pour acheter de l'alcool et des spiritueux, on doit maintenant produire un nouveau permis

OÙ SE PROCURER UN PERMIS

Toute personne de 20 ans ou plus peut obtenir un permis d'achat d'alcool et de spiritueux à n'importe quel magasin de la Commission des liqueurs de Québec, au bureau principal de Montréal (905, rue Delorimier) ou à celui de Québec (coin des rues Dalhousies et St-André).

PROCÉDÉ

Pour se procurer un permis, on doit présenter son certificat d'inscription nationale.

Ce certificat est ensuite oblitéré d'un petit signe en orme de losange. Cette marque sur le certificat d'inscription nationale signifie que son détenteur est possesseur d'un permis de la Commission des liqueurs de Québec. La personne qui demande un permis doit apposer sa signature sur chacune des deux formules à l'intérieur du carnet. Ces formules constituent pour le détenteur l'autorisation que donne la Commission des liqueurs d'acheter de l'alcool et des spiritueux en même temps qu'elles sont pour la Commission la déclaration officielle de l'âge du possesseur du permis. L'une de ces formules demeure dans le permis tandis que l'autre copie est gardée au bureau de la Commission des Liqueurs de Québec pour fins de contrôle.

Les permis sont gratuits pour les résidents de la province de Québec ainsi que pour les membres des forces armées du Canada, de quelque partie du pays qu'ils soient.

Le nouveau permis autorise l'achat de la même quantité d'alcool et de spiritueux que le précédent, soit 40 onces par quinze jours. On n'émet un permis qu'au nom de la personne qui le demande et ce permis est personnel. En conséquence, le mari ne pourra plus se procurer un permis au nom de son épouse ou inversement.

On confisquera tout permis obtenu sous de fausses représentations ainsi que ceux utilisés par d'autres personnes que celles au nom desquelles ils auront été émis.

PERMIS TEMPORAIRES POUR LES ÉTRANGERS

Les civils qui n'habitent pas la province de Québec et les militaires qui ne font pas partie des forces armées du Canada pourront obtenir un permis temporaire, aux conditions suivantes.

- 1 — ils devront prouver leur identité d'une manière satisfaisante;
- 2 — le permis temporaire, émis au coût de \$ 1.00, est valide pour une période de deux mois;
- 3 — en tout temps après l'expiration des deux mois, il pourra être renouvelé pour la même période et au coût additionnel de \$ 1.00. Cependant, il faudra, au préalable, remplir une formule de "demande de renouvellement", placée à dessein à l'intérieur du permis.

Les détenteurs d'un permis temporaire seront assujettis aux mêmes conditions que les résidents de la province de Québec.

Ce permis autorise l'achat d'une quantité d'alcool et de spiritueux de 26 onces par mois.

COMMANDES PAR LA POSTE

Les personnes qui sont éloignées des centres de distribution de la Commission des liqueurs de Québec et qui sont obligées d'adresser leurs commandes par la poste devront obtenir leur permis aux endroits où ils font ordinairement affaires en envoyant au préalable leur carte d'inscription nationale pour qu'elle soit oblitérée.

Lors d'une commande ils devront expédier leur permis qui leur sera ensuite retourné avec la marchandise, après que le nombre de coupons requis aura été soit perforé, soit détaché.

La Commission des liqueurs de Québec demande instamment ses besoins. Elle sollicite également la collaboration de ment à chacun d'utiliser son permis avec loyauté, pour tous, en vue de réduire les achats au minimum.

Publiée par
COMMISSION DES LIQUEURS DE QUEBEC



Voici, choisi parmi des milliers de travailleurs canadiens, un homme qui mérite d'être cité en exemple à toute la population: M. Paul-Samuel Doré, âgé de 73 ans, mécanicien et surintendant d'une usine de Joliette. Toute sa vie, M. Doré fut un meneur d'hommes; on l'a toujours vu au premier rang, chaque fois que les intérêts de sa ville, de sa province ou de son pays furent en jeu. Malgré son âge,

M. Doré donne, cette fois encore, un magnifique exemple de courage et de détermination en travaillant avec dévouement à fabriquer des pièces d'équipement dont nos troupes ont besoin. Si nous tenons aujourd'hui à vous présenter M. Doré, c'est qu'il représente avec honneur tous les loyaux travailleurs du Canada, tous les Canadiens patriotes qui savent que la victoire commence à l'usine.